



Compliance in a Can™

Ce manuel satisfait aux exigences du fabricant tel que requis par la norme ANSI Z359.1 et doit être utilisé dans le cadre d'un programme de formation de l'employé conformément à la réglementation OSHA.



Contenu		
1.0	COMMENT UTILISER CE MANUEL	1
2.0	FORMATION	2
3.0	COMPATIBILITÉ DES COMPOSANTS ET CONNECTEURS	3
4.0	HARNAIS DE SÉCURITÉ COMPLET	4
5.0	SYSTÈMES DE CORDE D'ASSURANCE VERTICALE ET DE COULISSEAU DE SÉCURITÉ	5
6.0	SYSTÈMES DE CORDE D'ASSURANCE AUTO-RÉTRACTABLE	14
7.0	SYSTÈMES DE CORDE D'ASSURANCE HORIZONTALE	15
8.0	INSPECTION	18
9.0	NETTOYAGE ET ENTRETIEN	22
10.0	SPÉCIFICATIONS	23
	REGISTRE D'INSPECTION ET D'ENTRETIEN	25

AVERTISSEMENT : Ces produits font partie d'un système de support de travail, de protection personnelle ou de sauvetage. L'utilisateur doit lire et suivre les instructions du fabricant, et ce, pour chaque composante de ce système. Ces instructions devront être fournies à l'utilisateur par le fabricant de l'équipement. L'utilisateur doit lire et comprendre ces instructions ou demander des explications avant d'utiliser cet équipement. L'utilisation et l'entretien adéquats de cet équipement doivent se conformer aux instructions émises par le fabricant. En cas de questions sur l'utilisation de cet équipement avant ou dans le cours de vos tâches, contactez PROTECTA

1.0 COMMENT UTILISER CE MANUEL

1.1 Compliance in a Can™ exige que les systèmes comportent un système de corde d'assurance verticale et coulisseau de sécurité, un système de corde d'assurance auto-rétractable (SRL) ou un système de corde d'assurance horizontale (HLL). Consultez la section appropriée de ce manuel pour connaître les exigences du système ainsi que ses limites avant de l'installer.

La section 4 contient les instructions d'utilisation du harnais de sécurité complet. La section 5 contient les instructions d'utilisation des systèmes de corde d'assurance verticale et de coulisseau de sécurité. Consultez-la également pour des instructions sur l'installation de tous les connecteurs d'ancrage. Les instructions relatives au système SRL se trouvent à la section 6, tandis que celles sur le système HLL sont à la section 7.

La section 8 contient les instructions sur la façon d'inspecter les éléments individuels de votre système avant chaque utilisation et durant les inspections périodiques formelles par une personne compétente. Un journal servant à enregistrer les résultats des inspections formelles est compris à l'endos de ce manuel.

Pour les spécifications sur les pièces individuelles, consultez la section 10.

1.2 Ce manuel contient des informations vitales à votre sécurité. Conservez-le dans un endroit sûr pour le consulter au besoin. Ces produits font partie d'un système de support de travail, de protection personnelle ou de sauvetage. L'utilisateur doit lire et suivre les instructions du fabricant, et ce, pour chaque composante de ce système. Ces instructions devront être fournies à l'utilisateur par le fabricant de l'équipement. L'utilisateur doit lire et comprendre ces instructions ou demander des explications avant d'utiliser cet équipement. L'utilisation et l'entretien de cet équipement doivent se conformer aux instructions émises par le fabricant.

2.0 FORMATION

- 2.1 FORMATION** : Il incombe à l'utilisateur de s'assurer qu'il est familier avec ces instructions et qu'il est formé sur la bonne façon d'utiliser et d'entretenir cet équipement. L'utilisateur devra connaître les caractéristiques de fonctionnement, les limites d'application et les conséquences d'une mauvaise utilisation de cet équipement.

AVERTISSEMENT : *La formation ne doit pas exposer l'utilisateur à un risque de chute et elle doit être répétée périodiquement.*

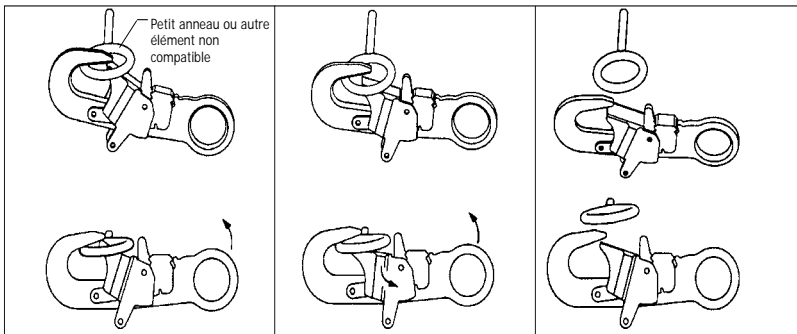
3.0 Compatibilité des composants et connecteurs

- 3.1 **COMPATIBILITÉ DES COMPOSANTS** : L'équipement PROTECTA est destiné à être utilisé uniquement avec des composants et des sous-systèmes agréés par PROTECTA. Les substitutions ou les remplacements effectués avec des composants ou des sous-systèmes non approuvés peuvent affecter la compatibilité de l'équipement ainsi que la sécurité et la fiabilité du système dans son ensemble.
- 3.2 **COMPATIBILITÉ DES CONNECTEURS** : Les connecteurs sont considérés compatibles avec des éléments reliés lorsqu'ils ont été conçus d'une telle façon à ne pas laisser ni leur taille ni leur forme causer l'ouverture spontanée de la clavette en dépit du positionnement de ceux-ci. Pour toute question sur la compatibilité, contacter PROTECTA .

Les connecteurs (crochets, mousquetons et anneaux en D) doivent pouvoir supporter une charge de 5 000 lb minimum (22.2 kN). Les connecteurs doivent être compatibles avec l'ancrage ou toute autre composante du système. N'utilisez aucun équipement qui ne serait pas compatible. Les connecteurs non compatibles peuvent se désengager accidentellement. Voir la figure 1. Les connecteurs doivent être compatibles dans leur taille, leur forme et leur capacité. Des mousquetons auto-verrouillants et des mousquetons sont requis conformément aux normes ANSI Z359.1, OSHA et au Canada par la norme CSA Z259.12.

Figure 1 - Décrochage involontaire (dégagement)

Si l'élément de connexion doté d'un crochet à ressort (illustré) ou d'un mousqueton est d'une taille inférieure ou d'une forme irrégulière, il se peut que l'élément de connexion applique une force à la clavette du crochet à ressort ou du mousqueton. Cette force peut entraîner l'ouverture du mousqueton (du crochet à ressort auto-verrouillant ou non-verrouillant), décrochant le crochet à ressort ou le mousqueton du point de raccordement.



1. La force est appliquée au crochet à ressort.

2. La clavette s'appuie contre l'anneau de connexion.

3. La clavette s'ouvre laissant glisser le crochet à ressort.

RACCORDEMENTS : Utilisez uniquement des crochets à ressorts auto-verrouillants et des mousquetons standard avec cet équipement. Utilisez uniquement des connecteurs adaptés à chaque usage. Assurez-vous que tous les raccords soient compatibles dans leur taille, leur forme et leur force. N'utilisez aucun équipement qui ne serait pas compatible. Assurez-vous que tous les connecteurs soient bien fermés et verrouillés.

Les connecteurs PROTECTA (crochets à ressorts et mousquetons) sont destinés à être utilisés uniquement selon les instructions de chacun des produits. Voir la figure 2 pour les raccords inappropriés. Les crochets mousquetons et les mousquetons PROTECTA ne doivent pas être raccordés :

- A. À un anneau en D auquel un autre connecteur serait attaché.
- B. De façon à mettre une charge sur la clavette.

REMARQUE : Les crochets à ressort à ouverture large ne doivent pas être connectés à des anneaux en D de taille standard ou des objets semblables qui pourraient entraîner une charge sur la clavette si le crochet ou l'anneau en D se tord ou pivote. Les mousquetons à grande ouverture sont destinés à être attachés à des éléments structureux fixes, tels que les barres d'armature ou les traverses dont les formes ne peuvent pas emprisonner la clavette du crochet.

- C. Dans un mauvais engagement, où les formes qui sortent du crochet mousqueton ou du mousqueton s'agrippent à l'ancrage et semblent être totalement engagées au point d'ancrage sans confirmation visuelle.
- D. Entre eux.
- E. Directement au sanglage ou à la corde d'assurance ou l'ancrage sous tension (à moins que les instructions du fabricant de la corde et du connecteur n'autorisent une connexion de ce type).

- F. À un objet qui aurait une forme ou dimension de sorte que le crochet mousqueton ou le mousqueton ne puisse pas se fermer et se verrouiller ou qu'un dégagement puisse se produire.

4.0 HARNAIS DE SÉCURITÉ COMPLET :

FONCTION DU HARNAIS : Les harnais de sécurité PROTECTA doivent être utilisés dans le cadre d'un système personnel antichute, de retenue, de positionnement de travail ou de sauvetage.

4.1 EXIGENCES

A. LE HARNAIS DE SÉCURITÉ COMPLET

agit de concert avec d'autres éléments d'un système antichute personnel (PFAS) et arrête une chute tout en minimisant la charge d'impact sur le porteur. Les utilisateurs ne devraient pas combiner les composants ou sous-systèmes du PFAS d'autres fabricants que PROTECTA à moins qu'il n'ait été déterminé par une personne qualifiée qu'ils sont compatibles l'un avec l'autre. Les composants incompatibles pourraient nuire au fonctionnement ou à l'opération sécuritaire de l'équipement.

B. DANGERS ENVIRONNEMENTAUX : L'utilisation de cet équipement dans un endroit qui présente des dangers environnementaux peut exiger de prendre des précautions additionnelles afin d'éviter que l'utilisateur ne se blesse ou que l'équipement ne subisse des dommages. Les dangers comprennent, entre autres : la chaleur, les produits chimiques, un environnement corrosif, des lignes à haute tension, des gaz et des éléments coupants. Veuillez contacter PROTECTA pour toute question relative à l'utilisation de cet équipement dans des endroits où il y a un risque de dangers environnementaux.

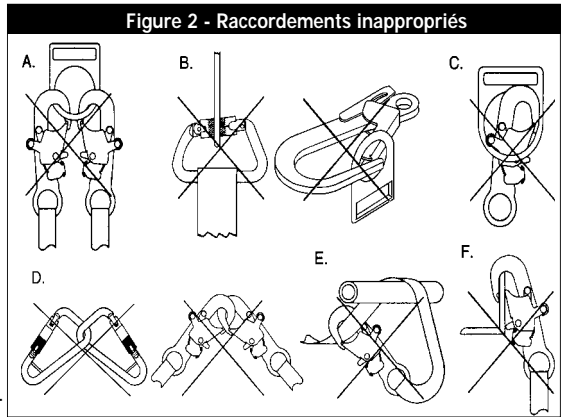
4.2 LIMITES DU HARNAIS DE SÉCURITÉ COMPLET

Le harnais de sécurité complet agit de concert avec d'autres éléments d'un système antichute personnel (PFAS) et arrête une chute tout en minimisant la charge d'impact sur le porteur. Les utilisateurs ne devraient pas combiner les composants ou sous-systèmes du PFAS d'autres fabricants que PROTECTA à moins qu'il n'ait été déterminé par une personne qualifiée qu'ils sont compatibles l'un avec l'autre. Les composants incompatibles pourraient nuire au fonctionnement ou à l'opération sécuritaire de l'équipement.

A. CHALEUR : Cet équipement n'a pas été conçu pour être utilisé dans des environnements à haute température. Cet équipement doit être protégé lorsqu'il est utilisé à proximité de soudure, découpe de tôle ou activités de ce type. Les étincelles pourraient le brûler ou l'endommager. Contactez PROTECTA pour les détails sur l'emploi de cet équipement dans les environnements où la température est élevée.

4.3 ENFILEMENT DU HARNAIS

- Étape 1.** Saisissez le harnais par l'anneau dorsal en D et secouez-le jusqu'à ce que les courroies tombent. Assurez-vous que les boucles sont toutes desserrées. Voir la figure 3.
- Étape 2.** Glissez les courroies d'épaule une à la fois comme si vous enfiez une veste. Attention de ne pas entortiller les courroies.
- Étape 3.** Ajustez individuellement chaque courroie d'épaule en tirant ou en libérant l'extrémité libre de façon à ce que la courroie sous-pelvienne soit fermement placée sous les fesses.
- Étape 4.** Tirez chaque courroie de cuisse à travers la fourche et serrez les boucles parachute en passant la boucle mâle à travers la boucle femelle. Attention de ne pas croiser ou entortiller les courroies. Ajustez la tension des courroies de cuisse en tirant ou libérant l'extrémité libre de la courroie. Éloignez le crochet de plastique du bord de la boucle pour faciliter l'ajustement.
- Étape 5.** Attachez la boucle parachute de la courroie de poitrine et ajustez sa longueur afin que les courroies d'épaule soient centrées sur chaque épaule.
- Étape 6.** Placez les crochets de plastique de façon à ce que l'un d'eux se trouve à côté de la boucle parachute et l'autre à l'extrémité de la courroie qui dépasse. Assurez-vous que le harnais est ajusté de façon à ce que :
- 1) L'anneau dorsal en D se trouve aussi près que possible du centre du dos du porteur.
 - 2) La courroie sous-pelvienne doit être placée sous les fesses du porteur.



3) Le harnais s'ajuste confortablement. Un ajustement approprié permettra au porteur d'effectuer normalement son travail sans éprouver d'inconfort.

AVERTISSEMENT : Toutes les boucles parachute doivent être adéquatement serrées et ajustées avant d'effectuer un quelconque travail. Ne pas serrer et ajuster le harnais pourrait causer des blessures graves, voire la mort, en cas de chute d'un point élevé. En cas d'incertitude relativement à l'ajustement approprié d'un harnais, consultez une personne qualifiée ou Protecta.

S'il une taille plus grande est nécessaire, consultez votre distributeur Protecta local ou contactez directement Protecta pour avoir des renseignements sur un distributeur de votre région.

5.0 SYSTÈME DE CORDAGE DE SÉCURITÉ VERTICAL

5.1 UTILISATIONS DU SYSTÈME DE CORDAGE DE SÉCURITÉ VERTICAL :

VERTICAL : Le système de corde d'assurance verticale est conçu pour être utilisé comme système antichute ou de retenue. Ces systèmes ne sont pas destinés à être utilisés comme systèmes de corde d'assurance horizontale. Les applications possibles sont les suivantes : travaux d'inspection, de construction, de démolition, d'entretien, ainsi que production pétrolière, sauvetage en espace confiné et lavage des vitres.

5.2 EXIGENCES DU SYSTÈME DE CORDAGE DE SÉCURITÉ VERTICAL :

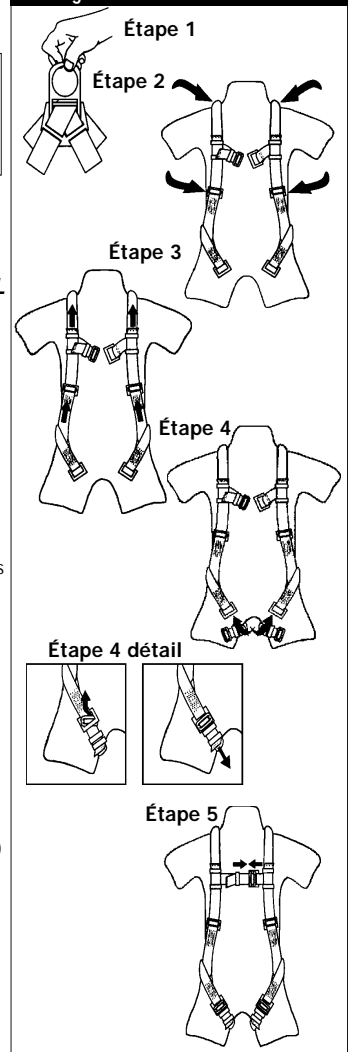
La résistance requise pour l'ancrage dépend de l'application :

- A. ANTICHUTE :** Les points d'attache sélectionnés pour les systèmes antichute personnels doivent faire preuve d'une résistance capable de supporter des charges statiques, appliquées dans les directions autorisées par les systèmes, d'au moins : 3 600 lb avec la reconnaissance professionnelle d'une personne qualifiée ou de 5 000 lb sans reconnaissance professionnelle. Voir ANSI Z359.1 pour la définition d'une reconnaissance professionnelle. Lorsque plusieurs systèmes personnels antichute sont connectés à un ancrage, les résistances stipulées ci-dessus doivent être satisfaites à chacun des emplacements d'ancrage indépendamment. Selon OSHA 1926.500 et 1910.66 : Selon la CSST, les ancrages servant à fixer les systèmes antichute ne doivent pas dépendre des ancrages servant de soutien ou de suspension aux plates-formes, et doivent être en mesure de soutenir au moins 2 273 kg (5 000 lb) par utilisateur attaché être conçus pour faire partie d'un dispositif antichute personnel complet assurant la sécurité d'au moins deux personnes et être installé sous la supervision d'une personne qualifiée.
- B. RETENUE :** Le système de retenue doit être rattaché à un ancrage capable de soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de retenue d'au moins 3 000 lb. Lorsque plusieurs systèmes de retenue sont connectés à un ancrage, les résistances stipulées ci-dessus doivent être satisfaites à chacun des emplacements d'ancrage indépendamment.

5.3 LIMITES :

- A. CAPACITÉ :** Ce dispositif est conçu pour être utilisé par des personnes avec un poids cumulé (vêtements, outils, etc.) ne dépassant pas 310 lb. Un seul système de protection personnelle peut être raccordé à un ancrage à la fois.
- B. CHUTE LIBRE :** Les systèmes antichute personnels (PFAS) doivent être fixés de sorte à limiter les chutes libres à 1,8 m (6 pi) selon la norme ANSI Z359.1.
- C. DÉGAGEMENT EN CAS DE CHUTE :** Assurez-vous que le dégagement en cas de chute est suffisant pour éviter tout contact avec un objet. Le dégagement requis dépend du sous-système de connexion utilisé et de l'emplacement de l'ancrage. Consultez la section 10 pour le facteur d'élongation du cordage d'assurance lorsque vous déterminez le dégagement en cas de chute.
- D. CORROSION :** Toute utilisation près de l'eau de mer ou autres environnements corrosifs peut exiger des inspections ou remplacements plus fréquents afin de veiller à ce que les dommages de corrosion n'affectent pas la performance du produit.

Figure 3 - Enfillement du harnais



- E. DANGERS CHIMIQUES :** Les solutions contenant des acides, de l'alcali ou autres produits chimiques caustiques, plus particulièrement à des températures élevées peuvent endommager cet équipement. Consultez PROTECTA en cas de doute sur l'installation de cet équipement en présence de dangers chimiques.
- F. DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :** L'utilisation de cet équipement dans des zones où des dangers sont potentiellement présents pourrait exiger de prendre des précautions supplémentaires afin de réduire la possibilité de blessures à l'utilisateur ou encore d'endommager l'équipement. Les dangers comprennent, entre autres : chaleur extrême, produits chimiques caustiques, environnements corrosifs, ligne de transport à haute tension, gaz toxiques ou explosifs, machinerie en mouvement ou arêtes vives.
- G. CHUTES EN MOUVEMENT PENDULAIRE :** Voir la Figure 4. Les chutes en mouvement pendulaire se produisent lorsque le point d'ancrage ne se trouve pas directement au-dessus du point où une chute se produit. La force d'impact sur un objet lors d'une chute en mouvement pendulaire peut occasionner de sérieuses blessures ou même entraîner la mort. Pour minimiser les chutes en mouvement pendulaire, travaillez directement sous le point d'ancrage autant que possible. Ne vous exposez jamais à une situation de chute en mouvement pendulaire si une blessure est possible.
- H. CHUTE LIBRE:** Ne travaillez jamais au-dessus de votre point d'attache. Positionnez le coulisseau de sécurité aussi haut que possible sur la corde d'assurance de façon à limiter votre chute libre. Les systèmes personnels antichute doivent être fixés pour limiter toute chute libre à un maximum de six pieds.
- I. DÉGAGEMENT EN CAS DE CHUTE :** Le dégagement doit être suffisant sur le chemin de chute pour prévenir tout contact avec un objet ou un niveau inférieur en cas de chute. Le dégagement requis dépend de l'application.

5.4 CONNEXION À UN CORDAGE DE SÉCURITÉ VERTICAL : Utilisez le crochet mousqueton auto-verrouillant qui est rattaché à la corde d'assurance verticale pour vous connecter à l'anneau en D de l'ancrage de toit. Vérifiez que le crochet mousqueton est entièrement engagé et la clavette complètement fermée et verrouillée. Ne nouez jamais une corde d'assurance de quelque façon que ce soit. Voir la figure 5. La connexion doit pouvoir supporter 5 000 lb.

5.5 CONTREPOIDS DE LA CORDE D'ASSURANCE : Tendez la corde d'assurance pour assurer un mouvement souple du coulisseau sur le cordage. Pour tendre le cordage, tirez le maximum de longueur de cordage sous le coulisseau (12 pieds minimum) ou fixez l'extrémité du cordage au niveau du sol ou de votre surface de travail. Vous pouvez également employer un contrepois de six à dix livres. La méthode de tension utilisée doit être déterminée par les conditions du site de la tâche.

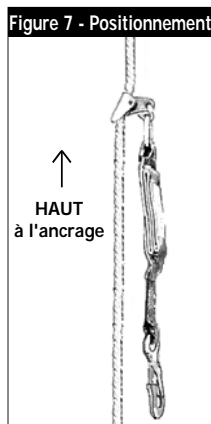
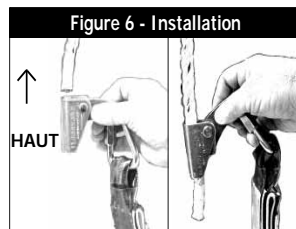
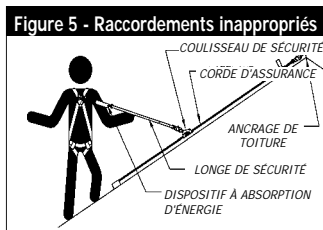
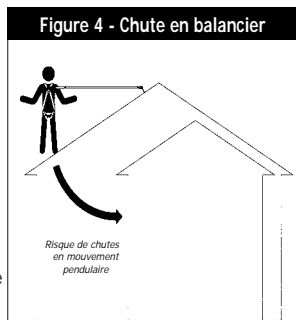
5.6 COULISSEAU DE SÉCURITÉ DE 1/2 PO

A. ATTACHEZ LE COULISSEAU DE SÉCURITÉ DE 1/2 po À LA CORDE D'ASSURANCE :
Voir la figure 6.

- Étape 1.** Assurez-vous que le coulisseau de sécurité est positionné correctement en fonction du cordage. La flèche se trouvant sur le manchon doit pointer vers l'ancrage.
- Étape 2.** Pivotez la poignée jusqu'à ce qu'elle se trouve complètement verticale. Cela tirera la cosse du câble vers l'arrière pour permettre l'insertion de la corde d'assurance dans le boîtier.
- Étape 3.** Maintenez bien droit le coulisseau et alimentez le cordage à travers lui, du haut jusqu'en bas.
- Étape 4.** Vérifiez le dispositif de verrouillage en soulevant puis relâchant la poignée. Le coulisseau de sécurité doit se verrouiller sur le cordage. Si le coulisseau de sécurité ne se verrouille pas solidement sur le cordage, répétez les étapes 1 à 3. N'utilisez pas si le coulisseau ne fonctionne pas correctement.

AVERTISSEMENT : Les cordages de sécurité utilisés avec ce coulisseau doivent être conformes aux dimensions, à la fabrication, aux propriétés des matériaux et aux spécifications énoncées ci-dessus.

B. UTILISER ET POSITIONNER LE COULISSEAU DE SÉCURITÉ DE 1/2 po AU CORDAGE DE SÉCURITÉ :
Voir la figure 7.



AVANT CHAQUE UTILISATION

Inspectez tout l'équipement antichute personnel tel que décrit à la section 8.

Ce coulisseau de sécurité doit demeurer en place sur le cordage. Pour repositionner le coulisseau sur la corde d'assurance, procédez comme suit :

- Étape 1.** Pour grimper, dirigez vers le haut. Le coulisseau suivra le grappin. Lorsque vous travaillez, placez le coulisseau de sécurité au niveau ou au-dessus de votre anneau dorsal en D pour minimiser la distance de chute libre.
- Étape 2.** Pour aller vers le bas, descendez lentement jusqu'à la position normale. Laissez le coulisseau "diriger" le grappin vers le bas. Si le coulisseau se verrouille, déplacez-vous légèrement vers le haut pour le libérer, puis poursuivez la descente.
- Étape 3.** Pour vérifier le dispositif de verrouillage du coulisseau, soulevez puis relâchez la poignée. Le coulisseau de sécurité doit se verrouiller sur le cordage. Si le coulisseau ne fonctionne pas correctement, répétez les étapes de fixation décrites à la section 5.6.

AVERTISSEMENT : Les procédures de fixation et de positionnement du coulisseau de sécurité doivent être suivies. Une fixation inadéquate pourrait faire glisser le coulisseau ou le déverrouiller de la corde d'assurance, causant de graves blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT : Vérifiez que la conception de votre site de travail et de votre emplacement de travail permettent au coulisseau de demeurer verrouillé sur la corde d'assurance en cas de chute. Lorsque se produit une chute, la longe doit tirer la poignée du coulisseau vers le bas afin de le verrouiller sur la corde d'assurance.

AVERTISSEMENT : Attention de ne pas empêcher la poignée du coulisseau de sécurité de se verrouiller sur le cordage à cause de l'interférence avec les objets et ne la tenez pas ouverte à la main lorsque vous l'utilisez. Ne pas se conformer à cet avertissement pourrait être la cause de blessures graves ou fatales.

5.7 COULISSEAU DE SÉCURITÉ DE 5/8 PO

A. ATTACHER LE COULISSEAU DE SÉCURITÉ DE 5/8 po AU CORDAGE DE SÉCURITÉ :

- Étape 1.** Positionnez le coulisseau de sécurité de façon à ce que l'anneau de raccordement pointe vers le bas comme dans la figure 8. La flèche vers le haut estampillée sur le corps du coulisseau doit pointer vers le point d'attache.
- Étape 2.** Pivotez l'anneau de raccordement et le levier de verrouillage jusqu'à la position verticale. Cela tirera le sabot de freinage vers l'arrière pour permettre l'insertion de la corde d'assurance dans le boîtier.
- Étape 3.** Maintenez bien droit le coulisseau et alimentez le cordage à travers lui, du haut jusqu'en bas.
- Étape 4.** Libérez le levier de verrouillage et vérifiez le verrouillage en tirant le câble vers le haut. Le coulisseau de sécurité doit se verrouiller sur le cordage. Si le coulisseau de sécurité ne se verrouille pas solidement sur le cordage, répétez les étapes 1 à 3. N'utilisez pas si le coulisseau ne fonctionne pas correctement.

AVERTISSEMENT : Les cordages de sécurité utilisés avec ce coulisseau doivent être conformes aux dimensions, à la fabrication, aux propriétés des matériaux et aux spécifications énoncées ci-dessus.

B. UTILISER ET POSITIONNER LE COULISSEAU DE SÉCURITÉ DE 5/8 po AU CORDAGE DE SÉCURITÉ :

AVANT CHAQUE UTILISATION

Inspectez tout l'équipement antichute personnel tel que décrit à la section 8.

Ce coulisseau de sécurité doit demeurer en place sur le cordage. Pour repositionner le coulisseau sur la corde d'assurance, procédez comme suit :

- Étape 1.** Pour monter, maintenez le câble sous le coulisseau et tirez le coulisseau vers le haut le long du câble. Les dents du sabot de freinage sont placées en angle pour vous permettre de tirer le coulisseau vers le haut le long du câble. Lorsque vous travaillez, placez le coulisseau de sécurité au niveau ou au-dessus de votre anneau dorsal en D pour minimiser la distance de chute libre.
- Étape 2.** Pour descendre, tirez l'anneau de raccordement vers le haut pour ouvrir le levier de verrouillage et dégagez le câble du sabot de freinage. Tirez le câble vers le haut à travers le coulisseau pendant que le levier de verrouillage est en position verticale. Lorsque vous avez atteint votre nouvel emplacement, libérez le levier de verrouillage et le coulisseau de sécurité verrouillera sur le câble.

Figure 8 coulisseau de sécurité de 5/8 po



Étape 3. Vérifiez le dispositif de verrouillage du coulisseau de sécurité. Le coulisseau de sécurité doit se verrouiller sur le cordage. Si le coulisseau ne fonctionne pas correctement, répétez les étapes de fixation décrites à la section 5.6.

AVERTISSEMENT : Les procédures de fixation et de positionnement du coulisseau de sécurité doivent être suivies. Une fixation inadéquate pourrait faire glisser le coulisseau ou le déverrouiller de la corde d'assurance, causant de graves blessures, voire la mort.

AVERTISSEMENT : Attention de ne pas empêcher la poignée du coulisseau de sécurité de se verrouiller sur le cordage à cause de l'interférence avec les objets et ne la tenez pas ouverte à la main lorsque vous l'utilisez. Ne pas se conformer à cet avertissement pourrait être la cause de blessures graves ou fatales.

5.8 LONGE : Seul le dispositif de freinage fixé en permanence au coulisseau de sécurité peut être utilisé. Ce dispositif de freinage limite les forces antichute à 900 lb et la longueur à 1,4 pieds. Si le dispositif de freinage est endommagé, remplacez-le par un modèle identique.

5.9 SOUTIEN DU CORPS : Pour les applications antichute, utilisez un harnais complet. Le dispositif de freinage intégré doit être fixé à l'anneau dorsal en D sur le harnais.

5.10 INSTALLATION DES ANCRAGES DE TOITURE

OBJECTIF : L'ancrage de toit de PROTECTA est conçu pour être utilisé comme connecteur de point d'attache temporaire (il n'est pas destiné à une installation permanente) sur les structures de bois. Voir la figure 9. Ce connecteur d'ancrage peut faire partie d'un système antichute personnel ou d'un système de retenue. Ne fixez pas de longe de sécurité entre deux ou plusieurs ancrages (c.a.d. système de longe de sécurité horizontal). Ne suspendez pas, ne supportez pas et ne soulevez pas d'outils ou équipements par ces ancrages et n'y fixez ni haubans pour antenne, ni câble téléphonique, etc.

1. PLAN DU SITE : Avant de débiter la construction du toit, un plan devrait être tracé pour établir les endroits d'installation des ancrages de raccordement et informer les ouvriers du moment à partir duquel ils pourront être utilisés. Voici les directives de localisation des ancrages de raccordement :

- L'ancrage de toiture devrait être localisé au pignon du toit (lorsque c'est possible) et à un minimum de 6 pieds de tout bord de toiture exposé. Sur les petites surfaces de toit, localisez l'ancrage aussi loin que possible du bord de la toiture.
- N'installez pas les ancrages sur des structures de toit non supportées comme les corniches et pignons.
- Ne posez pas les ancrages de toiture sur les devantures.
- Les ancrages de toiture doivent être installés selon un écartement de 8 pieds tout le long du faite.
- Les toits à quatre versants requièrent un ancrage de toiture sur chacune de leurs faces.
- Sur les toitures longues et de faible angulation, de multiples ancrages devraient être posés le long des pignons [6 pi du rebord] pour réduire le danger de chute en mouvement pendulaire.

La figure 10 illustre les emplacements type des ancrages de toiture pour diverses configurations de toit.

2. RÉSISTANCE DU POINT D'ATTACHE : La résistance requise du point d'attache dépend de l'application. Vous trouverez ci-dessous les normes de résistance d'ancrage pour des applications spécifiques :

A. ANTICHUTE : La structure à laquelle le système antichute personnel est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système antichute d'au moins : 3 600 lb (16 kN) avec certification par une personne qualifiée ou de 5 000 lb (22,2 kN) sans certification. Voir ANSI Z359.1 pour la définition d'une reconnaissance professionnelle. Lorsque plusieurs systèmes anti-chute de personne sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes anti-chute de personne connectés à l'ancrage. Lorsque plus d'un ancrage est posé sur une structure, les résistances stipulées en (A) ou (B) ci-dessus doivent être satisfaites à chacun des emplacements d'ancrage indépendamment. EXEMPLE: Si deux ancrages de toit sont posés sur une structure de toit, chaque emplacement doit être indépendamment capable de supporter 5 000 lb. (ou 3 600 lb avec certification).

Figure 9 - Ancrage de toiture

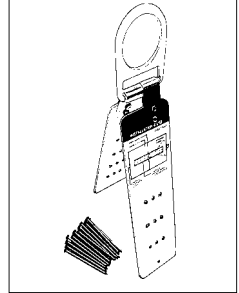
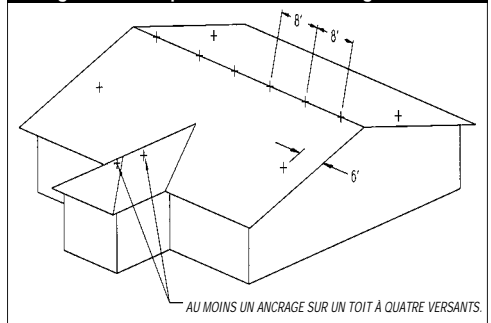


Figure 10 - Emplacements de l'ancrage de toiture



AU MOINS UN ANCRAGE SUR UN TOIT À QUATRE VERSANTS.

Selon OSHA 1926.500 et 1910.66 : Les ancrages utilisés pour le raccordement d'un système antichute personnel doivent être indépendants de tout ancrage utilisé pour soutenir ou suspendre les plateformes et doivent pouvoir supporter au moins 5 000 lb (2 267 kg) par utilisateur raccordé ; ou être conçus, installés et utilisés comme composants d'un système antichute personnel complet dont le facteur minimal de sécurité est de deux et supervisé par une personne qualifiée.

- B. RETENUE :** La structure à laquelle le système de retenue est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de retenue d'au moins 3 000 lb. Lorsque plusieurs systèmes de retenue sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes de retenue connectés à l'ancrage.
 - C. TRAVAUX EN ÉLEVATION :** La structure à laquelle le connecteur de point d'attache est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de positionnement de travail d'au moins 3 000 lb ou deux fois la charge de l'impact potentiel, la valeur supérieure prévalent. Lorsque plusieurs systèmes de positionnement de travail sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes de positionnement de travail connectés à l'ancrage.
 - D. DÉPLACEMENT DE PERSONNEL:** La structure à laquelle le système de retenue est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de déplacement de personnel d'au moins 2 500 lb (1 133 kg). Lorsque plusieurs systèmes de déplacement de personnel sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes de déplacement de personnel connectés à l'ancrage.
 - E. SAUVETAGE :** La structure à laquelle le système de retenue est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de sauvetage d'au moins 2 500 lb (1 133 kg). Lorsque plusieurs systèmes de sauvetage sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes de sauvetage connectés à l'ancrage.
- 3. LIMITES:** Les limites suivantes s'appliquent à l'usage des ancrages de toit
- A. CAPACITÉ :** Ce dispositif est conçu pour être utilisé par des personnes avec un poids cumulé (vêtements, outils, etc.) ne dépassant pas 310 lb Un seul système de protection personnelle peut être raccordé à un ancrage à la fois.
 - B. CHUTE LIBRE:** Les systèmes antichute personnels (PFAS) doivent être fixés de sorte à limiter les chutes libres à 1,8 m (6 pi) selon la norme ANSI Z359.1. Pour de plus amples informations, voir les instructions du fabricant des sous-systèmes de connexion associés.
 - C. DÉGAGEMENT EN CAS DE CHUTE :** Assurez-vous que le dégagement en cas de chute est suffisant pour éviter tout contact avec un objet. Le dégagement requis dépend du type de sous-système de connexion utilisé (à savoir, longe à absorption d'énergie ou corde d'assurance auto-rétractable) ainsi que de l'emplacement du point d'attache.
 - D. DANGERS CHIMIQUES :** Les solutions contenant des acides, de l'alcali ou autres produits chimiques caustiques, plus particulièrement à des températures élevées peuvent endommager cet équipement. Consultez PROTECTA en cas de doute sur l'installation de cet équipement en présence de dangers chimiques.
 - E. DANGERS ÉLECTRIQUES :** N'installez pas ces ancrages là où ils pourraient (ou la où l'utilisateur risquerait) d'entrer en contact avec les lignes électriques.
 - F. DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :** L'utilisation de cet équipement dans des zones où des dangers sont potentiellement présents pourrait exiger de prendre des précautions supplémentaires afin de réduire la possibilité de blessures à l'utilisateur ou encore d'endommager l'équipement. Les dangers comprennent, entre autres : chaleur extrême, produits chimiques caustiques, environnements corrosifs, ligne de transport à haute tension, gaz toxiques ou explosifs, machinerie en mouvement ou arêtes vives.
 - G. CHUTES EN MOUVEMENT PENDULAIRE :** Les chutes en mouvement pendulaire se produisent lorsque le point d'attache n'est pas directement positionné au-dessus de la tête. La force d'impact sur un objet lors de chute en mouvement pendulaire peut occasionner des blessures graves, voire la mort. Pour minimiser les chutes en mouvement pendulaire, travaillez directement sous le point d'ancrage autant que possible. Ne vous exposez pas à une situation de chute en mouvement pendulaire si une blessure pouvait en découler. Les chutes en balancement requièrent un plus grand espace de dégagement lors de l'utilisation de la corde d'assurance auto-rétractable ou tout autre sous-système de raccordement à longueurs variables. Si une chute en mouvement pendulaire est inévitable, communiquez avec PROTECTA avant de procéder.

5.11 ARMATURE DU TOIT : Les membres de l'armature du toit auxquelles les ancrages de toiture seront attachées doivent être saines et en bonne condition. Ces membres doivent être exemptes de toute faille ou fissure, noeud de grande taille ou autres défauts qui pourraient les affaiblir. Ne posez pas l'ancrage de toiture sur un bois pourri ou détérioré.

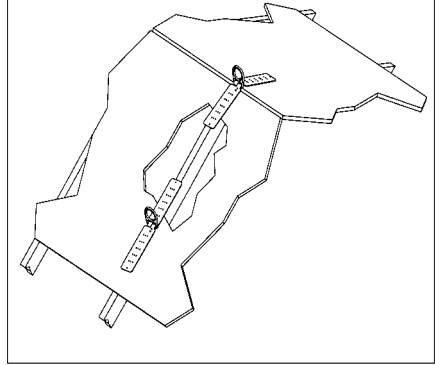
5.12 FIXATION DE L'ANCRAGE DE TOITURE : Écartez les pattes de la base d'ancrage de façon à ce qu'elles s'adaptent à la surface sur laquelle il sera fixé, que ce soit au faite ou sur une surface plate. Placez l'ancrage sur le toit de façon à ce que les 12 trous de clouage le long du centre des pattes soient posés sur une membrure du toit (voir figure 11). Poussez vers le bas pour minimiser tout écart entre l'ancrage et le revêtement de toit, puis clouez à travers les trous pré-formés des pattes d'ancrage. Posez les 20 clous. Utilisez seulement des clous 16d pour poser l'ancrage (6 par patte dans les

chevrons et le revêtement de toit, 4 par patte dans le revêtement). Posez les 20 clous.

AVERTISSEMENT : L'ancrage de toiture AJ730A doit être positionné sur le haut du revêtement de toit précédemment fixé (ne le posez pas directement sur un chevron ou une ferme de toit). Posez les 20 clous. Si l'ancrage de toiture n'est pas correctement posé, sa charge nominale d'installation ne sera pas respectée et un accident grave pouvant entraîner la mort pourrait survenir.

AVERTISSEMENT : Utilisez seulement les clous 16d dont la tête est complète. N'utilisez pas les clous d'un fusil à clous. Ne fixez jamais l'ancrage de toiture alors que les pattes sont toujours liées (elles doivent être écartées).

Figure 11 - Installation de l'ancrage de toiture



5.13 INSTALLATION DES ANCRAGES À BÉTON

1. APPLICATIONS DES ANCRAGES À BÉTON :

L'ancrage à béton AJ720A est conçu pour être utilisé comme connecteur de point d'attache permanent sur des surfaces de béton. Vous devez uniquement l'utiliser comme connecteur de point d'attache pour un système antichute personnel simple. Les ancrages à béton peuvent être employés pour les cordages de sécurité horizontaux qui limitent la charge à moins de 2 500 lb. Ne vous servez pas de cet ancrage pour suspendre, soulever ou supporter des outils ou équipements.

2. EXIGENCES ET LIMITES DES ANCRAGES À BÉTON :

La résistance requise du point d'attache dépend de l'application. Vous trouverez ci-dessous les normes de résistance d'ancrage pour des applications spécifiques :

- A. ANTICHUTE :** La structure à laquelle le système antichute personnel est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système antichute d'au moins : 3 600 lb (16 kN) avec certification par une personne qualifiée ou de 5 000 lb (22,2 kN) sans certification. Voir ANSI Z359.1 pour la définition d'une reconnaissance professionnelle. Lorsque plusieurs systèmes anti-chute de personne sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes anti-chute de personne connectés à l'ancrage. Lorsque plus d'un ancrage est posé sur une structure, les résistances stipulées en (A) ou (B) ci-dessus doivent être satisfaites à chacun des emplacements d'ancrage indépendamment. EXEMPLE: Si deux ancrages de toit sont posés sur une structure de toit, chaque emplacement doit être indépendamment capable de supporter 5 000 lb. (ou 3 600 lb avec certification).

Selon OSHA 1926.500 et 1910.66 : Les ancrages utilisés pour le raccordement d'un système antichute personnel doivent être indépendants de tout ancrage utilisé pour soutenir ou suspendre les plateformes et doivent pouvoir supporter au moins 5 000 lb (2 267 kg) par utilisateur raccordé ; ou être conçus, installés et utilisés comme composants d'un système antichute personnel complet dont le facteur minimal de sécurité est de deux et supervisé par une personne qualifiée.

- B. RETENUE :** La structure à laquelle le système de retenue est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de retenue d'au moins 3 000 lb. Lorsque plusieurs systèmes de retenue sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes de retenue connectés à l'ancrage.
- C. TRAVAUX EN ÉLEVATION :** La structure à laquelle le connecteur de point d'attache est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de positionnement de travail d'au moins 3 000 lb ou deux fois la charge de l'impact potentiel, la valeur supérieure prévalent. Lorsque plusieurs systèmes de positionnement de travail sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes de positionnement de travail connectés à l'ancrage.
- D. DÉPLACEMENT DE PERSONNEL:** La structure à laquelle le système de retenue est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de déplacement de personnel d'au moins 2 500 lb (1 133 kg). Lorsque plusieurs systèmes de déplacement de personnel sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes de déplacement de personnel connectés à l'ancrage.
- E. SAUVETAGE :** La structure à laquelle le système de retenue est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de sauvetage d'au moins 2 500 lb (1 133 kg). Lorsque plusieurs systèmes de sauvetage sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes de sauvetage connectés à l'ancrage.

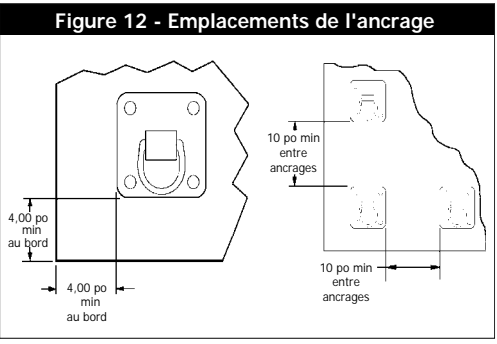
3. **LIMITES** : Les limites suivantes s'appliquent à l'usage des ancrages à béton

- A. **CAPACITÉ** : Ce dispositif est conçu pour être utilisé par des personnes avec un poids cumulé (vêtements, outils, etc.) ne dépassant pas 310 lb Un seul système de protection personnelle peut être raccordé à un ancrage à la fois.
- B. **CHUTE LIBRE**: Les systèmes antichute personnels (PFAS) doivent être fixés de sorte à limiter les chutes libres à 1,8 m (6 pi) selon la norme ANSI Z359.1. Pour de plus amples informations, voir les instructions du fabricant des sous-systèmes de connexion associés.
- C. **DÉGAGEMENT EN CAS DE CHUTE** : Assurez-vous que le dégagement en cas de chute est suffisant pour éviter tout contact avec un objet. Le dégagement requis dépend du type de sous-système de connexion utilisé (à savoir, longe à absorption d'énergie ou corde d'assurance auto-rétractable) ainsi que de l'emplacement du point d'attache. Consultez les instructions du fabricant du sous-système de connexion ou composant pour de plus amples informations sur le dégagement en cas de chute.
- D. **DANGERS CHIMIQUES** : Les solutions contenant des acides, de l'alcali ou autres produits chimiques caustiques, plus particulièrement à des températures élevées peuvent endommager cet équipement. Consultez PROTECTA en cas de doute sur l'installation de cet équipement en présence de dangers chimiques.
- E. **DANGERS ÉLECTRIQUES** : N'installez pas ces ancrages là où ils pourraient (ou là où l'utilisateur risquerait) d'entrer en contact avec les lignes électriques.
- F. **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX** : L'utilisation de cet équipement dans des zones où des dangers sont potentiellement présents pourrait exiger de prendre des précautions supplémentaires afin de réduire la possibilité de blessures à l'utilisateur ou encore d'endommager l'équipement. Les dangers comprennent, entre autres : chaleur extrême, produits chimiques caustiques, environnements corrosifs, ligne de transport à haute tension, gaz toxiques ou explosifs, machinerie en mouvement ou arêtes vives.
- G. **CHUTES EN MOUVEMENT PENDULAIRE** : Les chutes en mouvement pendulaire se produisent lorsque le point d'attache n'est pas directement positionné au-dessus de la tête. La force d'impact sur un objet lors de chute en mouvement pendulaire peut occasionner des blessures graves, voire la mort. Pour minimiser les chutes en mouvement pendulaire, travaillez directement sous le point d'ancrage autant que possible. Ne vous exposez pas à une situation de chute en mouvement pendulaire si une blessure pouvait en découler. Les chutes en mouvement pendulaire requièrent un plus grand espace de dégagement lors de l'utilisation du cordage auto-rétractable ou tout autre sous-système de raccordement à longueurs variables. Si une chute en mouvement pendulaire est inévitable, communiquez avec PROTECTA avant de procéder.

5.14 **FIXATION DE L'ANCRAGE** : L'installation de l'ancrage requiert le perçage de trous dans la surface de béton et l'insertion et la fixation de boulons d'ancrage. Ces instructions doivent être suivies avec précision pour que le système fonctionne comme prévu. Ne pas vous conformer à ces consignes pourrait être la cause de blessures graves ou fatales. Le système antichute personnel ne peut être fixé qu'après l'installation des boulons d'ancrage et de la plaque (incluant le temps de séchage, les tests de traction, etc.).

5.15 **EMPLACEMENT DE L'ANCRAGE** : Les plaques d'ancrage (AJ720A) doivent être posées en des points structurellement sains. Les trous d'ancrage doivent être éloignés d'un minimum de 4 pouces de tout rebord. Lorsque plus d'un ancrage à béton AJ720A est fixé sur un point d'attache, ils doivent être séparés d'au moins 10 pouces. Voir la figure 12.

REMARQUE : Il est recommandé que les trous soient percés et les boulons posés alors que la plaque d'ancrage est en place, utilisant la plaque comme guide pour empêcher la perceuse de bouger.



5.16 **FIXATION DE L'ANCRAGE** : L'installation de l'ancrage requiert le perçage de trous dans la surface de béton et l'insertion et la fixation de boulons d'ancrage. Voir la figure 13.

- ÉTAPE 1.** À l'aide d'une perceuse à mèche au carbure de 1/2 po, percez chaque trou à une profondeur minimale de 3 3/4 po. Nettoyez les trous à l'aide d'un jet d'air comprimé.
- ÉTAPE 2.** Assemblez la rondelle et l'écrou sur le boulon. Vissez l'écrou sur le boulon jusqu'à ce qu'il affleure avec le haut du boulon afin de protéger le filetage. Passez le boulon à travers la plaque d'ancrage et le trou. Vissez le boulon dans le trou jusqu'à ce que la rondelle se presse contre la surface de la plaque d'ancrage.

ÉTAPE 3. Déployez le boulon d'ancrage en le serrant selon le couple d'installation de 55 pi/lb. L'encastrement minimal dans le béton est de 2¼ po.

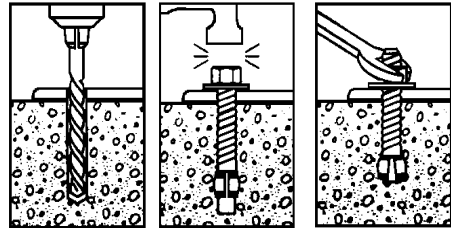
AVERTISSEMENT : Portez toujours des lunettes de sécurité et tout autre système de protection nécessaire lorsque vous posez ou travaillez avec des boulons d'ancrage.

MISE EN GARDE : Non recommandé pour une utilisation dans une maçonnerie légère comme des blocs ou de la brique.

MISE EN GARDE : Nous recommandons l'utilisation de mèches de perceuse au carbure conformes aux exigences de diamètre de mèche de la norme ANSI B94.12-77 pour la pose de ce boulon d'ancrage. L'emploi d'une mèche à annulaire n'est pas recommandé pour le perçage des trous destinés à cet ancrage.

MISE EN GARDE : Non recommandé pour une utilisation dans un béton nouveau dont la période de durcissement est insuffisante.

Figure 13 - Installation des boulons d'ancrage



1. Percez et nettoyez le trou.

2. Vissez le boulon assemblé dans le trou.

3. Serrez au couple approprié.

5.17 INSTALLATION DE L'ÉLINGUE D'ANCRAGE À CORDE MÉTALLIQUE OU À SANGLE :

1. APPLICATIONS DE L'ÉLINGUE D'ANCRAGE À CORDE MÉTALLIQUE OU À SANGLE : L'élingue d'ancrage à corde métallique ou à sangle fait partie d'un système antichute personnel, de retenue, de positionnement de travail, de suspension ou de sauvetage. Ces élingues peuvent être utilisées comme connecteurs de point d'attache pour une corde d'assurance horizontale, installée et utilisée sous la supervision d'une personne qualifiée. Ne vous servez pas de ce dispositif pour suspendre, soulever ou supporter des outils ou équipements.

A. STRUCTURE : La structure à laquelle se rattache le connecteur de point d'attache doit être exempte de corrosion, fissures, déformations ou autres défauts qui pourraient affaiblir la structure. Ne fixez pas un connecteur de point d'attache à une structure verticale à moins qu'elle ne présente un système de retenue du connecteur qui l'empêchera de glisser le long de la structure. Si le connecteur de point d'attache glissait tout le long de la structure dans une situation de chute, cela pourrait entraîner des blessures graves pour l'utilisateur.

2. EXIGENCES D'ANCRAGE :

La résistance requise du point d'attache dépend de l'application. Vous trouverez ci-dessous les normes de résistance d'ancrage pour des applications spécifiques :

A. ANTICHUTE : La structure à laquelle le système antichute personnel est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système antichute d'au moins : 3 600 lb (16 kN) avec certification par une personne qualifiée ou de 5 000 lb (22,2 kN) sans certification. Voir ANSI Z359.1 pour la définition d'une reconnaissance professionnelle. Lorsque plusieurs systèmes anti-chute de personne sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes anti-chute de personne connectés à l'ancrage. Lorsque plus d'un ancrage est posé sur une structure, les résistances stipulées en (A) ou (B) ci-dessus doivent être satisfaites à chacun des emplacements d'ancrage indépendamment. EXEMPLE: Si deux ancrages de toit sont posés sur une structure de toit, chaque emplacement doit être indépendamment capable de supporter 5 000 lb. (ou 3 600 lb avec certification).

Selon OSHA 1926.500 et 1910.66 : Les ancrages utilisés pour le raccordement d'un système antichute personnel doivent être indépendants de tout ancrage utilisé pour soutenir ou suspendre les plateformes et doivent pouvoir supporter au moins 5 000 lb (2 267 kg) par utilisateur raccordé ; ou être conçus, installés et utilisés comme composants d'un système antichute personnel complet dont le facteur minimal de sécurité est de deux et supervisé par une personne qualifiée.

B. RETENUE : La structure à laquelle le système de retenue est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de retenue d'au moins 3 000 lb. Lorsque plusieurs systèmes de retenue sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes de retenue connectés à l'ancrage.

C. TRAVAUX EN ÉLÉVATION : La structure à laquelle le connecteur de point d'attache est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de positionnement de travail d'au moins 3 000 lb ou deux fois la charge de l'impact potentiel, la valeur supérieure prévalent. Lorsque plusieurs systèmes de positionnement de travail sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes de positionnement de travail connectés à l'ancrage.

- D. **DÉPLACEMENT DE PERSONNEL:** La structure à laquelle le système de retenue est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de déplacement de personnel d'au moins 2 500 lb (1 133 kg). Lorsque plusieurs systèmes de déplacement de personnel sont connectés à un ancrage, les forces stipulées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes de déplacement de personnel connectés à l'ancrage.
- E. **SAUVETAGE :** La structure à laquelle le système de retenue est connecté doit pouvoir soutenir des charges statiques appliquées dans les directions autorisées par le système de sauvetage d'au moins 2 500 lb (1 133 kg). Lorsque plusieurs systèmes de sauvetage sont connectés à un ancrage, les forces indiquées ci-dessus doivent être multipliées par le nombre de systèmes connectés à l'ancrage.

3. LIMITES :

- A. **CAPACITÉ :** Ce dispositif est conçu pour être utilisé par des personnes avec un poids cumulé (vêtements, outils, etc.) ne dépassant pas 310 lb Un seul système de protection personnelle peut être raccordé à un ancrage à la fois.
- B. **CHUTE LIBRE:** Les systèmes antichute personnels (PFAS) doivent être fixés de sorte à limiter les chutes libres à 1,8 m (6 pi) selon la norme ANSI Z359.1. Pour de plus amples informations, voir les instructions du fabricant des sous-systèmes de connexion associés.
- C. **DÉGAGEMENT EN CAS DE CHUTE :** Assurez-vous que le dégagement en cas de chute est suffisant pour éviter tout contact avec un objet. Le dégagement requis dépend du type de sous-système de connexion utilisé (à savoir, longe à absorption d'énergie ou corde d'assurance auto-rétractable) ainsi que de l'emplacement du point d'attache.
- D. **DANGERS CHIMIQUES :** Les solutions contenant des acides, de l'alcali ou autres produits chimiques caustiques, plus particulièrement à des températures élevées peuvent endommager cet équipement. Consultez PROTECTA en cas de doute sur l'installation de cet équipement en présence de dangers chimiques.
- E. **DANGERS ÉLECTRIQUES :** N'installez pas ces ancrages là où ils pourraient (ou la où l'utilisateur risquerait) d'entrer en contact avec les lignes électriques.
- F. **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :** L'utilisation de cet équipement dans des zones où des dangers sont potentiellement présents pourrait exiger de prendre des précautions supplémentaires afin de réduire la possibilité de blessures à l'utilisateur ou encore d'endommager l'équipement. Les dangers comprennent, entre autres : chaleur extrême, produits chimiques caustiques, environnements corrosifs, ligne de transport à haute tension, gaz toxiques ou explosifs, machinerie en mouvement ou arêtes vives.
- G. **CHUTES EN MOUVEMENT PENDULAIRE :** Les chutes en mouvement pendulaire se produisent lorsque le point d'attache n'est pas directement positionné au-dessus de la tête. La force d'impact sur un objet lors de chute en mouvement pendulaire peut occasionner des blessures graves, voire la mort. Pour minimiser les chutes en mouvement pendulaire, travaillez directement sous le point d'ancrage autant que possible. Ne vous exposez pas à une situation de chute en mouvement pendulaire si une blessure pouvait en découler. Les chutes en mouvement pendulaire requièrent un plus grand espace de dégagement lors de l'utilisation du cordage auto-rétractable ou tout autre sous-système de raccordement à longueurs variables. Si une chute en mouvement pendulaire est inévitable, communiquez avec PROTECTA avant de procéder.

5.18 POSE DE L'ÉLINGUE D'ANCRAGE ÉTRANGLEUR À SANGLE : Posez la sangle par-dessus le point d'attache, étiquettes vers l'extérieur. Ses deux extrémités doivent pendre sous le point d'attache tel qu'illustré à la figure 14. Avec la sangle positionnée sur le point d'attache, passez l'anneau en D à travers la boucle de sangle. Glissez la boucle de sangle jusqu'au point d'attache, par-dessus le sangle fixé au petit anneau en D. Tirez le petit anneau en D vers le bas pour éliminer tout desserrement survenu lors du déplacement du grand anneau en D. La sangle doit être solidement enroulée autour du point d'attache alors que le petit anneau en D doit pendre librement. Vous pouvez raccourcir la distance à laquelle l'anneau de fixation pend du point d'attache en faisant plusieurs tours avec la sangle autour du point d'attache. Passez l'anneau en D à travers la boucle de sangle.

5.19 INSTALLATION DE L'ÉLINGUE D'ANCRAGE À CORDE MÉTALLIQUE : Posez l'élingue à corde métallique par-dessus le point d'attache. Les deux extrémités de l'anneau en -D doivent pendre sous le point d'attache tel qu'illustré à la figure 15. Avec l'élingue positionnée sur le point d'attache, passez l'anneau en D à travers la boucle de sangle. Glissez le grand anneau jusqu'au point d'attache, par-dessus la corde métallique fixée au petit anneau en D. Tirez le petit anneau en D vers le bas pour éliminer tout desserrement survenu lors du déplacement du grand anneau. La corde métallique doit être solidement enroulée autour du point d'attache alors que le petit anneau doit pendre librement. Vous pouvez raccourcir la distance à laquelle l'anneau de fixation pend du point d'attache en faisant plusieurs tours avec l'adaptateur autour du point d'attache. Passez le petit anneau à travers le grand anneau à chaque passage. Une fois l'installation complétée, toute connexion à l'adaptateur -d'amarrage doit se faire par le biais du petit anneau.

Figure 14 - Installation de l'élingue d'ancrage à sangle

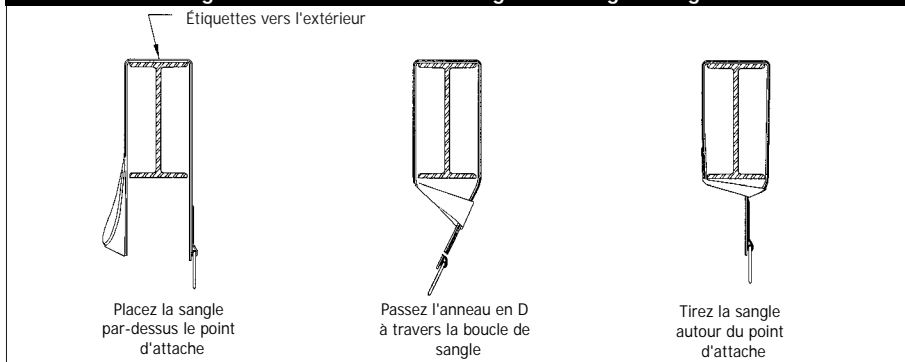
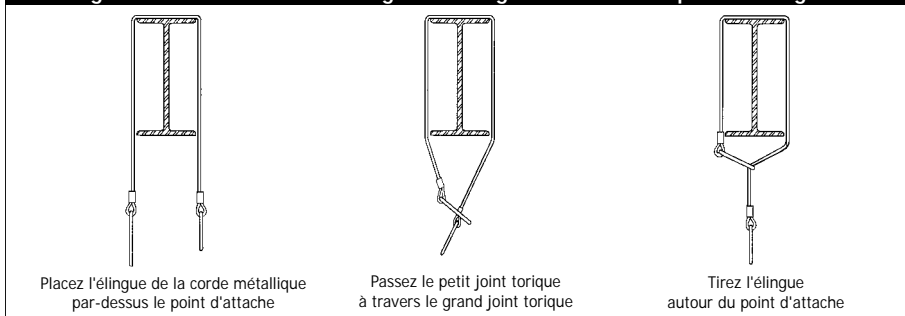


Figure 15 - Installation de l'élingue d'ancrage à corde métallique ou à sangle



6.0 SYSTÈMES DE CORDAGE DE SÉCURITÉ AUTO-RÉTRACTABLE

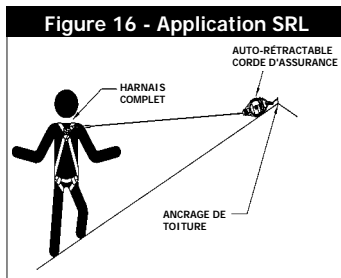
6.1 APPLICATION DU SRL : Les systèmes de cordes d'assurance auto-rétractables (SRL) de PROTECTA sont destinés à être utilisés dans les situations où la mobilité du travailleur et la protection antichute sont indispensables (travail d'inspection, construction générale, travail d'entretien, production pétrolière, travail en espace confiné, etc.). Voir figure 16.

6.2 EFFECTUER LES CONNEXIONS : Fixez la corde d'assurance auto-rétractable (SRL) à l'anneau en D du connecteur de point d'attache à l'aide du mousqueton fourni. Assurez-vous que le mousqueton de connexion se ferme totalement et est verrouillé.

- A. FONCTIONNEMENT :** Inspectez le SRL tel que décrit à la section 8.0. Connectez le SRL à un point d'attache ou à un connecteur de point d'attache approprié tel que décrit ci-dessus. Connectez le crochet à ressort auto-verrouillant ou le mousqueton auto-verrouillant à l'extrémité de la corde d'assurance du système antichute (anneau dorsal en D). Assurez-vous que toutes les connexions sont compatibles en taille, forme et force. Vérifiez que le crochet à ressort est bien fermé et verrouillé.

AVANT CHAQUE UTILISATION inspectez tout l'équipement antichute personnel tel que décrit à la section 8.0.

- B. UTILISATION :** Lorsque le travailleur est attaché au SRL, il est libre de se déplacer dans la zone de travail recommandée à des vitesses normales. Voir figure 16. La corde d'assurance doit se déployer en douceur et se rétracter sans hésitation. Lors de l'utilisation, veillez à ce que la corde d'assurance soit soumise à une tension constante. Un relâchement dans le câble métallique pourrait faire augmenter la distance de chute. Si un relâchement se crée lors de l'usage normal, le système doit être retourné à PROTECTA pour réparation. En cas de chute, le SRL se bloque et arrête la chute. Après le sauvetage, retirez le SRL du service. Inspectez le SRL tel que décrit à la section 8.0. Lorsque vous travaillez avec le SRL, maintenez toujours la corde d'assurance pendant son enroulement dans le dispositif. Un câble stabilisateur peut s'avérer nécessaire pour allonger ou raccourcir la corde d'assurance durant sa connexion et sa déconnexion. Laisser la corde d'assurance se déployer entièrement pendant de longues périodes pourrait causer l'affaiblissement prématuré du ressort de rétraction.



6.3. LIMITES DU SRL

- A. **DANGERS ÉLECTRIQUES** : Pour les modèles à sangle et à corde synthétique, il existe une possibilité d'absorption de l'humidité par le cordage. L'humidité ainsi absorbée par la corde d'assurance pourrait fournir un chemin au courant électrique et entraîner un choc. Soyez très prudent lorsque la corde d'assurance peut entrer en contact avec des lignes à haute tension. Pour les modèles à sangle et à corde synthétique, il existe une possibilité d'absorption de l'humidité par le cordage. Soyez très prudent lorsque la corde d'assurance peut entrer en contact avec des lignes à haute tension.
- B. **CAPACITÉ** : Ce SRL est destiné à être utilisé par une personne dont le poids combiné (personne, vêtements, outils, etc.) est d'un minimum de 75 lb et d'un maximum de 310 lb. Une seule personne peut être reliée à un SRL à la fois.
- C. **VITESSE DE BLOCAGE** : Les situations qui ne permettent pas un chemin de chute non obstrué doivent être évitées. Travailler dans des espaces très confinés ou restreints ne permet pas au corps d'atteindre une vitesse suffisante pour que le SRL se verrouille en cas de chute. Travailler sur des matériaux au déplacement lent, par exemple le sable ou le grain, pourrait ne pas permettre suffisamment d'accumulation de la vitesse pour que le SRL se verrouille. Une situation similaire pourrait se produire sur des toits faiblement inclinés où un travailleur pourrait glisser plutôt que de tomber. Un chemin clair est indispensable pour assurer un verrouillage positif du SRL.
- D. **DÉGAGEMENT EN CAS DE CHUTE** : Assurez-vous que le dégagement en cas de chute est suffisant pour éviter tout contact avec un objet. Le dégagement requis dépend du type de sous-système de connexion utilisé (à savoir, longe à absorption d'énergie ou corde d'assurance auto-rétractable) ainsi que de l'emplacement du point d'attache.
- E. **FONCTIONNEMENT NORMAL**: Pendant une opération normale, la corde d'assurance peut se déployer et se rétracter sans hésitation sur toute sa longueur ni sans créer de mou lorsque le travailleur se déplace à des vitesses normales. En cas de chute, un système de freinage à détection de vitesse s'active, arrêtant la chute et absorbant la majorité de l'énergie générée. Pour les chutes qui se produisent près de l'extrémité du chemin de la corde d'assurance, le système de corde d'assurance de réserve assurera un impact réduit lors d'une chute. Si une chute a été arrêtée, le SRL doit être mis hors service et inspecté. Évitez tout mouvement brusque ou rapide pendant une utilisation normale afin d'éviter le blocage du câble de retenue.
- F. **DANGERS CHIMIQUES** : Les solutions contenant des acides, de l'alcali ou autres produits chimiques caustiques, plus particulièrement à des températures élevées peuvent endommager cet équipement. Consultez PROTECTA en cas de doute sur l'installation de cet équipement en présence de dangers chimiques.
- G. **DANGERS ENVIRONNEMENTAUX** : L'utilisation de cet équipement dans des zones où des dangers sont potentiellement présents pourrait exiger de prendre des précautions supplémentaires afin de réduire la possibilité de blessures à l'utilisateur ou encore d'endommager l'équipement. Les dangers comprennent, entre autres : chaleur extrême, produits chimiques caustiques, environnements corrosifs, ligne de transport à haute tension, gaz toxiques ou explosifs, machinerie en mouvement ou arêtes vives.

7.0 SYSTÈMES DE CORDAGE DE SÉCURITÉ HORIZONTAL

7.1 **APPLICATIONS** : L'objectif du système de corde d'assurance horizontale à corde synthétique de PROTECTA est conçu à des fins d'ancrage d'une ou deux personnes. Utilisez le système de corde d'assurance horizontale PROTECTA là où la mobilité est réduite et qu'une protection contre les chutes est requise.

7.2 EXIGENCES :

- A. **COMPOSANTES DU SYSTÈME ANTI-CHUTE PERSONNEL** : La corde d'assurance horizontale PROTECTA doit être utilisée avec les composants et sous-systèmes approuvés par PROTECTA. Des composants non approuvés pourraient être incompatibles avec le système et affecter la sécurité et la fiabilité du système dans son entier. Les composants utilisés avec ce système anti-chute personnel doivent se conformer à toutes les exigences applicables des normes OSHA et ANSI. Seul un harnais complet doit être utilisé avec ce système.
- B. **CONNECTEURS DU SYSTÈME ANTI-CHUTE PERSONNEL** : Les connecteurs utilisés pour attacher le joint torique sur le cordage de sécurité horizontal (les crochets, les mousquetons, et les bagues en D) doivent soutenir un poids minimal de 5 000 livres. Les connecteurs et éléments de rattachement doivent être compatibles au niveau de leurs dimensions, formes, et de leur résistance. Les connecteurs non compatibles peuvent se défaire involontairement (rouler hors du crochet). N'utilisez pas de connecteurs non munis d'un système de verrouillage avec cet équipement.
- C. **CONNECTEURS D'ANCRAGE** : Les connecteurs utilisés pour attacher la corde d'assurance horizontale aux points d'ancrage des extrémités doivent être compatibles avec le point de connexion. Cette connexion doit être positive; et, avec les éléments de connexion, doit être capable de soutenir une charge de 5 000 livres sans faiblir.
- D. **CHARGE DE LA STRUCTURE** : Les points d'ancrage de la structure doivent être rigides, tout en ayant la capacité de soutenir une charge d'au moins 3 600 livres le long de la corde d'assurance horizontale. Les ancrages doivent également pouvoir supporter un minimum de 3 600 lb appliqué dans toutes les directions potentielles lesquelles seraient perpendiculaires à l'axe du cordage.

AVERTISSEMENT : Les ancrages doivent être rigides. De larges déformations de l'ancrage affecteront la performance du système et pourraient faire augmenter la distance requise pour freiner la chute sous le système, ce qui pourrait résulter en de sérieuses blessures, voire la mort.

7.3 LIMITES : Les limites suivantes s'appliquent à l'installation et à l'usage du système de corde d'assurance horizontale PROTECTA. D'autres restrictions peuvent s'appliquer :

IMPORTANT : La réglementation OSHA énonce que les cordages de sécurité horizontaux doivent être installés et utilisés sous supervision d'une personne qualifiée (voir la définition d'une telle personne ci-bas) et ce, dans le cadre d'un système antichute personnel, lequel maintient un facteur de sécurité d'au moins deux.

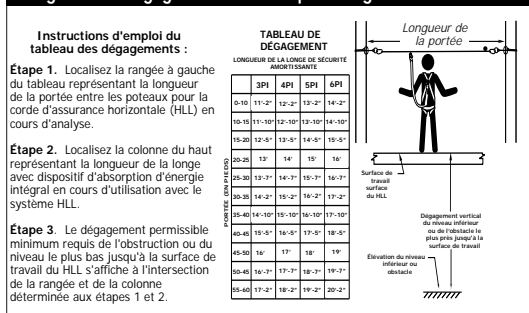
Personne qualifiée : Individu accrédité d'un degré ou d'un certificat attestant son professionnalisme, ses connaissances et son expérience en la matière, lequel possède les capacités de concevoir, analyser, évaluer et spécifier le travail dans la matière, le projet ou le produit. Veuillez vous référer à OSHA 1920.66, 1926.32 et 1926.502.

- A. ÉTENDUE DU CORDAGE DE SÉCURITÉ HORIZONTAL :** L'étendue maximale est de 60 pieds. La distance doit être réduite lorsque le dégagement est limité. Voir la figure 17 pour les renseignements sur le dégagement.
- B. ANCRAGES :** La corde d'assurance horizontale PROTECTA doit être installée sur des ancrages répondant aux exigences décrites précédemment.
- C. CAPACITÉ DU SYSTÈME :** La capacité maximale de la corde d'assurance horizontale PROTECTA est d'une personne. Le poids maximal de chaque personne, incluant les outils et vêtements ne doit pas excéder 310 livres.
- D. SOUS-SYSTÈME DE CONNEXION :** Le sous-système de connexion de l'utilisateur doit limiter les forces antichute à 900 livres ou moins.
- E. CHUTE LIBRE :** Installez et utilisez le système antichute personnel de manière à ce que la chute libre potentielle n'excède pas la réglementation gouvernementale ainsi que les exigences du fabricant du sous-système.
- F. CHUTES EN MOUVEMENT PENDULAIRE :** Les chutes en mouvement pendulaire se produisent lorsque le point d'attache n'est pas directement positionné au-dessus de la tête. La force d'impact sur un objet lors de chute en mouvement pendulaire peut occasionner des blessures graves, voire la mort. Pour minimiser les chutes en mouvement pendulaire, travaillez directement sous le point d'ancrage autant que possible. Ne vous exposez pas à une situation de chute en mouvement pendulaire si une blessure pouvait en découler. Les chutes en mouvement pendulaire requièrent un plus grand espace de dégagement lors de l'utilisation du cordage auto-rétractable ou tout autre sous-système de raccordement à longueurs variables. Si une chute en mouvement pendulaire est inévitable, communiquez avec PROTECTA avant de procéder.
- G. SOUTIEN DU CORPS :** Un harnais complet doit être utilisé avec le système de corde d'assurance horizontale PROTECTA.
- H. SOUS-SYSTÈME DE CONNEXION :** Le sous-système de connexion est la partie du système antichute personnel utilisée pour faire la connexion entre le sous-système du cordage et l'élément de fixation antichute du harnais. Le sous-système de connexion doit limiter les forces appliquées à la corde d'assurance horizontale à 900 livres ou moins.

7.4 INSTALLATION DU CORDAGE DE SÉCURITÉ HORIZONTAL : La figure 17 illustre une installation type de la corde d'assurance horizontale (HLL). Lorsque vous utilisez une longe à absorption d'énergie pour vous rattacher au système, les ancrages d'extrémités doivent être situés à une hauteur qui limitera la chute libre à six pieds. Lorsque vous utilisez

une corde de sécurité auto-rétractable (SRL) pour vous rattacher au système, les ancrages doivent être situés directement au-dessus de votre tête. Le SRL, une fois la corde rétractée entièrement, doit se trouver au-dessus du point de rattachement du harnais. Le système de corde d'assurance horizontale, doit être dans une position qui minimise le danger de chute tout en étant dans un endroit facile d'utilisation. La corde d'assurance horizontale devrait être positionnée près du lieu de travail afin de minimiser les dangers de chute en mouvement pendulaire. La longueur du sous-système en connexion devrait être gardée la plus courte possible afin de réduire les chutes libres potentielles ainsi que la hauteur de dégagement nécessaire. Voir les Figures 17 et 18 pour les dégagements de chute requis. Les deux ancrages doivent être installés à une hauteur approximativement semblable afin que le degré d'inclinaison de la corde d'assurance ne dépasse pas 5°.

Figure 17 - Dégagement de chute pour longues amortissantes



Étape 1. Posez l'élingue d'ancrage à la structure de l'ancrage aux deux extrémités de l'installation HLL planifiée. Voir Section 5.18/5.19.

Étape 2. Connectez le mousqueton sur l'extrémité du tendeur de l'ensemble du HLL à l'une des élingues d'ancrage.

Étape 3. Déployez le tendeur de façon à ce qu'un demi-pouce de filetage demeure exposé dans les fentes du tendeur.

Étape 4. Connectez le mousqueton à la pince de cosse du HLL tel qu'illustré à la figure 19. Un minimum de 8 po de câble métallique doit se déployer hors de la pince du câble. Serrez les pinces de câble à 45 pi-lb et les écrous de pince de cosse à 40 pi-lb.

Figure 18 - Dégagement de chute pour cordes d'assurance auto-rétractable

AVERTISSEMENT : Le tableau des dégagements s'applique uniquement aux travailleurs qui se trouvent directement à côté du système HLL avec leur SRL connecté au HLL qui est tout près d'eux. Travailler éloigné du point où le SRL se relie au HLL augmentera le dégagement de chute.

AVERTISSEMENT : Le système SecuraSpan HLL est approuvé pour usage avec SALA Talon, SALA 11 pi, Web UltraLok, et Protecta Rebel SRL seulement. Les valeurs de dégagement (voir la section 3.2) peuvent ne pas être exactes si on les utilise avec d'autres modèles de SRL.

TABLEAU DE DÉGAGEMENT	
Portée (en pieds)	Dégagement
0-10	10"-9"
10-20	11"-11"
20-30	13"-2'
30-40	14"-6'
40-50	15"-7'
50-60	16"-8'

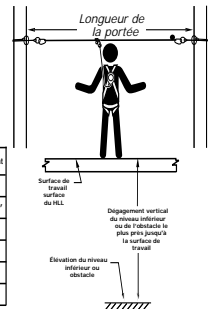
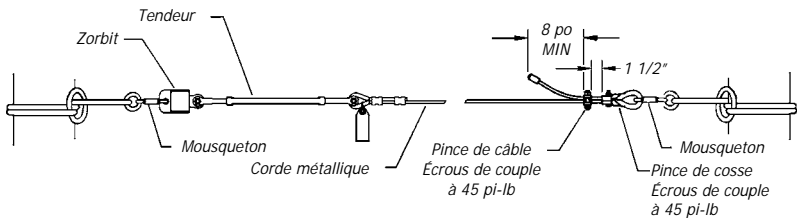


Figure 19 - Installation de la corde d'assurance horizontale



Étape 5. Pour pré-charger le système, serrez la corde métallique en faisant pivoter le tendeur. Vous devez empêcher la mâchoire ouverte du tendeur de tourner afin de prévenir l'entortillement de la corde métallique. Tendez la corde métallique jusqu'à ce que l'affaissement du système soit de 6 po ou moins à mi-portée, sans poids sur la corde métallique. Le tendeur ne mettra pas une tension excessive sur la corde métallique.

Étape 6. Après le pré-chargement du système, resserrez toutes les pinces de câble selon les valeurs spécifiées précédemment.

7.5 UTILISATION DU SYSTÈME HLL :

- COMPOSANTES DU SYSTÈME ANTI-CHUTE PERSONNEL :** Vérifiez et endossez le harnais complet conformément à la section 7. Attachez l'extrémité du dispositif amortisseur ensaché de la longe à la connexion dorsale du harnais.
- CONNEXION AU SYSTÈME HLL :** Approchez l'emplacement de travail en utilisant l'équipement approprié pour y accéder. Attachez le crochet à ressort de l'extrémité libre de la longe à l'un des joints toriques du système HLL. Assurez-vous que le crochet à ressort se ferme totalement et est verrouillé.
- MARCHER SUR LE SYSTÈME :** Une fois reliée au système HLL, la longe suivra l'utilisateur tout le long de la corde d'assurance.

AVERTISSEMENT : Tout mouvement le long de la corde d'assurance horizontale peut être effectué manuellement par l'utilisateur du système. Ne permettez pas que des éléments mobiles (par exemple des wagons) transportent l'utilisateur le long de la corde d'assurance. Cela pourrait causer de graves blessures, voire la mort.

- SITUATIONS DANGEREUSES :** Ne pas prendre de risques non nécessaires, tels sauter ou s'étirer trop loin du bord de la surface de travail. Ne pas permettre au sous-système d'attache de passer sous les bras ou entre les pieds. Afin d'éviter un dégagement de chute inadéquat, ne grimpez pas au-dessus du système HLL. Pour éviter des risques de chutes en mouvement pendulaire, ne travaillez pas trop loin de chaque côté du système HLL.

8.0 INSPECTION

8.1 AVANT CHAQUE UTILISATION

Inspectez tout l'équipement antichute personnel tel que décrit dans les sections suivantes.

8.2 INSPECTION FORMELLE

Une inspection officielle du connecteur de point d'attache doit être effectuée au moins une fois par an par une personne compétente autre que l'utilisateur. La fréquence des inspections officielles dépend des conditions d'utilisation ou d'exposition. Enregistrez la date de l'inspection et les résultats dans le journal d'inspection et de maintenance à l'endos de ce manuel.

IMPORTANT : Si cet équipement est soumis aux forces résultant d'un arrêt de chute, il devra immédiatement être retiré du service et détruit ou retourné à PROTECTA pour réparation, si possible.

IMPORTANT : Les conditions de travail extrêmes (environnements sévères, utilisation prolongée, etc.) peuvent exiger l'augmentation de la fréquence des inspections.

IMPORTANT : Seule PROTECTA ou les parties autorisées par écrit sont en droit d'effectuer des réparations sur cet équipement.

8.3 INSPECTION DU COULISSEAU DE SÉCURITÉ ET DU DISPOSITIF À ABSORPTION D'ÉNERGIE

A. COULISSEAU DE SÉCURITÉ :

Étape 1 : Inspectez la poignée et la cosse du câble pour déceler toute pliure, fissure ou difformité. Toutes les fixations doivent être solidement attachées. La poignée et la cosse du câble doivent fonctionner de façon libre et uniforme. Le ressort doit être solide et présenter une force suffisante pour tirer la poignée vers le bas.

Étape 2 : Inspectez le corps du coulisseau pour déceler toute usure intérieure, à l'endroit où la corde frotte au passage.

B. DISPOSITIF À ABSORPTION D'ÉNERGIE :

Étape 1 : Inspectez la quincaillerie du dispositif à absorption d'énergie (crochet à ressort et mousqueton). Ces composants ne doivent pas être endommagés, brisés, tordus ou avoir des bords tranchants, ébarbures, fissures, pièces usées ou corrosion. Assurez-vous que les crochets de connexion fonctionnent correctement. Les clavettes de crochet doivent se déplacer librement et verrouiller lors de la fermeture.

Étape 2 : Inspectez le dispositif à absorption d'énergie comme suit, lorsque applicable :

SANGLES ET COUTURES : Le matériel de la sangle doit être exempt de fibres effilochées, coupées ou brisées.

Vérifiez afin de détecter toute déchirure, abrasion, moisissure, brûlures ou décoloration, etc. Le sanglage ne doit pas comporter de nœuds, impuretés excessives, accumulation de peinture et taches de rouille. Inspectez pour déceler des dommages d'origine chimique ou causés par la chaleur, lesquels sont indiqués par des endroits brunis, décolorés ou fragiles. Vérifiez si des dommages ont été produits par les ultraviolets. Ils sont indiqués par la décoloration et la présence de fragments ou d'éclats sur la surface du sanglage. Les facteurs ci-dessus réduisent la résistance du sanglage. Inspectez les coutures afin de détecter toute séparation ou maille coupée. Les coutures brisées peuvent indiquer que le dispositif à absorption d'énergie a été touché par un impact et doit être retiré du service.

Étape 3. DISPOSITIF À ABSORPTION D'ÉNERGIE : Inspectez le dispositif à absorption d'énergie pour déterminer s'il a été activé. Assurez-vous que le revêtement du dispositif amortisseur est solide et n'est ni tordu ni endommagé. Lorsqu'il a été activé, le sanglage sortira du couvercle du dispositif amortisseur. Il ne doit y avoir aucune indication d'élongation.

Étape 4 : Toutes les étiquettes doivent être présentes et entièrement lisibles. Voir section 11.0.

Étape 5 : Si l'inspection révèle une condition dangereuse ou défectueuse, retirez le coulisseau de sécurité du service et détruisez-le ou contactez un centre de réparation agréé par l'usine.

Étape 6 : Enregistrez la date de l'inspection et les résultats dans le journal d'inspection et de maintenance à l'endos de ce manuel.

IMPORTANT : Ne modifiez pas et ne tentez pas de réparer le coulisseau de sécurité. Ne faites aucune substitution des pièces du coulisseau. Les réparations doivent être effectuées uniquement par un Centre de service autorisé.

8.4 INSPECTION DU SYSTÈME DE CORDE D'ASSURANCE VERTICALE

Étape 1 : Inspectez la quincaillerie de la corde d'assurance (crochets à ressort, viroles, cosses, etc.). Les composantes ne doivent pas être endommagées, brisées ou déformées. Ces éléments ne doivent présenter aucun bord tranchant, ébarbures, fissures, parties usées signes de corrosion. Les clavettes de crochet doivent se déplacer librement et verrouiller lors de la fermeture.

Étape 2 : Inspectez la corde afin de détecter toute trace d'usure localisée. Le matériel doit être libre de torsions usés, fibres brisées, coupures, abrasions, brûlures et décoloration. La corde ne doit pas comporter de nœuds, salissures excessives, accumulation de peinture et taches de rouille. Les jointures de corde doivent être serrées, avec cinq plis complets et les cosses maintenus fermement dans les jointures. Vérifier pour des dommages chimiques ou causés par la chaleur, lesquels sont indiqués par des endroits brunis, décolorés ou fragiles. Vérifiez la présence de dommages causés par les rayons ultraviolets. Ils sont indiqués par la décoloration et la présence d'éclats sur la surface de la corde. Les facteurs ci-dessus réduisent la résistance de la corde. Une corde endommagée ou douteuse doit être remplacée.

Étape 3. Localisation des étiquettes. Toutes les étiquettes doivent être présentes et entièrement lisibles. Voir Section 11.0.

Étape 4. Inspectez chacun des composants du système ou sous-ensemble selon les instructions du fabricant.

Étape 5. Si l'inspection révèle une condition dangereuse ou défectueuse, retirez le coulisseau de sécurité du service et détruisez-le ou contactez un centre de réparation agréé par l'usine.

Étape 6. Enregistrez la date de l'inspection et les résultats dans le journal d'inspection et de maintenance à l'endos de ce manuel.

8.5 INSPECTION DE L'ANCRAGE DE TOIT À CHARNIÈRE

Étape 1. Inspectez l'ancrage de toiture pour détecter tout dommage physique. Portez une attention particulière à tout signe de fissures, de coups ou de déformations des pièces métalliques. Vérifiez toute pliure des pattes de l'ancrage. Elles doivent être plates. Les rivets doivent être solidement fixés et entièrement enclenchés (ne pas sortir du trou).

Étape 2. Inspectez l'ancrage de toiture pour détecter tout excès de corrosion.

Étape 3. Assurez-vous que la condition de l'ancrage de toiture lui permettra de supporter les charges d'ancrage. Vous ne devez jamais utiliser un ancrage fixé sur du bois détérioré ou pourri.

Étape 4. Assurez-vous que l'ancrage de toiture est fixée de façon sécuritaire à la structure du support. Si elle est desserrée, ne l'utilisez pas.

Étape 5. Si l'inspection révèle une condition défectueuse, retirez immédiatement l'unité du service et détruisez-la ou contactez un centre de service agréé par l'usine.

Étape 6. Enregistrez la date de l'inspection et les résultats dans le journal d'inspection et de maintenance à l'endos de ce manuel.

8.6. INSPECTION DES ANCRAGES À BÉTON

Étape 1. Inspectez la plaque de l'anneau en D pour détecter tout dommage physique. Portez une attention particulière à tout signe de fissures, de coups ou de déformation de l'anneau en D. Assurez-vous que les écrous sont serrés au bon couple.

Étape 2. Inspectez la plaque de l'anneau en D pour détecter tout signe de corrosion.

Étape 3. Assurez-vous que la condition de la structure lui permettra de supporter les charges d'ancrage (voir "Exigences de résistance du point d'attache"). Vous ne devez jamais utiliser un ancrage dont le matériau ou les surfaces posent des doutes.

Étape 4. Assurez-vous que l'ancrage de toiture est solidement fixé.

Étape 5. Si l'inspection révèle une condition défectueuse, retirez immédiatement l'unité du service et détruisez-la ou contactez un centre de service agréé par l'usine.

Étape 6. Enregistrez la date de l'inspection et les résultats dans le journal d'inspection et de maintenance à l'endos de ce manuel.

8.7. INSPECTION DE L'ÉLINGUE D'ANCRAGE À CORDE MÉTALLIQUE OU À SANGLE

Étape 1. Inspectez la quincaillerie du connecteur de point d'attache, notamment la corde métallique, les anneaux en D et les joints toriques. Ces composants ne doivent pas être endommagés, brisés, tordus ni présenter des bords tranchants, ébarbures, fissures, pièces usées ou corrosion.

Étape 2. Inspectez le sanglage et les coutures du connecteur de point d'attache. Le matériel du sanglage ne doit pas présenter de fibres effilochées, coupées ou brisées. Inspectez l'équipement afin de détecter toute trace de déchirure, abrasion, moisissure, brûlure ou décoloration. Le sanglage ne doit pas présenter de nœuds, de salissures excessives, d'accumulation de peinture et de tâches de rouille. Inspectez afin de détecter des dommages chimiques ou causés par la chaleur, lesquels sont indiqués par des endroits brunis, décolorés ou fragiles. Inspectez afin de détecter toute dégradation causé par les ultraviolets ; elle se manifeste par la décoloration et la présence d'éclats sur la surface de la toile de sangle. Inspectez les coutures afin de détecter toute séparation ou coupure. Les coutures brisées peuvent indiquer que le connecteur de point d'attache a été chargé par impact et doit être retiré du service. Tous les facteurs ci-dessus réduisent la résistance du connecteur de point d'attache. Les connecteurs de point d'attache endommagés ou sur lesquels vous avez des doutes doivent être retiré du service.

Étape 3. Sur les modèles à corde métallique, inspectez la corde pour y déceler toute trace de coupure, repli, fils brisé, nid de fils brisés, corrosion, éclaboussure de soudure, zones de contact avec des produits chimiques, zones très abrasées ou autres défauts évidents. Inspectez les viroles pour déceler toute fissure ou dommage et la corde métallique pour déceler tout fil brisé ou corrosion. Les connecteurs de point d'attache endommagés ou sur lesquels vous avez des doutes doivent être retiré du service.

Étape 4. Assurez-vous que les étiquettes sont toutes présentes et entièrement lisibles. Référez vous au chapitre 11.0.

Étape 5. Si l'inspection révèle une condition dangereuse ou un problème, retirez immédiatement le connecteur de point d'attache du service et détruisez-le.

Étape 6. Enregistrez la date de l'inspection et les résultats dans le journal d'inspection et de maintenance à l'endos de ce manuel.

8.8 INSPECTION DU CÂBLE MÉTALLIQUE DE LA CORDE D'ASSURANCE AUTO-RÉTRACTABLE ET DE SON BOÎTIER

MISE EN GARDE : *Si vous n'utilisez pas le dispositif pendant de longues périodes, entreposez-le avec son câble métallique rétracté. Suite à l'inspection, si vous entretenez un doute face à la sécurité ou à l'apparence du dispositif, celui-ci doit être retiré du service et retourné à PROTECTA pour faire l'objet d'une inspection plus approfondie.*

A. BOÎTIER

Étape 1. Inspectez le connecteur sur le dessus du dispositif et assurez-vous qu'il bouge librement. Vérifiez la présence de déformations, de fissures, de brûlures ou d'usure sur certaines pièces et vérifiez que le crochet est fermé.

Étape 2. L'écrou et le boulon de retenue du crochet de connexion pour des signes de déformation, des fissures, des brûlures et des traces d'usure.

Étape 3. Inspectez Le boîtier principal pour déceler toute distorsion ou fissure, assurez-vous que les sections du boîtier s'emboîtent sans présenter d'espaces et que toutes les vis et rivets sont bien là et bien serrés.

Étape 4. Inspectez le mécanisme à ressort ; le câble entièrement déployé doit se rétracter facilement et complètement après une extension.

Étape 5. Inspectez le dispositif de verrouillage : secouez l'extrémité du câble métallique plusieurs fois pour vous assurer qu'il se verrouille bien à chaque fois.

Étape 6. Inspectez le crochet à ressort pour déceler des signes de déformation, des fissures, des brûlures et des traces d'usure.

Étape 7. Assurez-vous que les étiquettes sont toutes présentes et entièrement lisibles.

Étape 8. Inspectez le dispositif au complet pour détecter toute trace de corrosion.

Étape 9. Enregistrez la date de l'inspection et les résultats dans le journal d'inspection et de maintenance à l'endos de ce manuel.

B. INSPECTION DE LA CORDE MÉTALLIQUE

MISE EN GARDE : *Avant de débiter cette procédure munissez-vous de gants. Des fils brisés le long du câble métallique peuvent causer de graves coupures et lacerations.*

Étape 1. Débutez la procédure d'inspection à la virole. Vérifiez qu'elle est adéquatement ajustée et qu'il n'existe aucune trace de déformation, de fissures ou de corrosion.

Étape 2. Vérifiez les raccords mécaniques pour déceler des traces de déformation, de fissures ou de corrosion. Assurez-vous qu'ils sont correctement ajustés et qu'ils ne coupent pas le câble.

Étape 3. Passez lentement la corde métallique dans vos mains et pliez-la à quelques pouces d'intervalle pour déceler tout fil brisé.

Étape 4. Vérifiez la corde métallique sur toute sa longueur pour vérifier la présence de dommages ou de signes de détérioration comme :

Dommage mécanique/écrasement : L'écrasement engendre l'aplatissement ou la courbure d'une section du câble.

Dommage mécanique/coupe : Le mouvement de la corde métallique sur des bords acérés ou des projections lorsque celle-ci est en tension peut endommager des brins et briser des fils.

Abrasion : Les fils extérieurs e la corde apparaissent aplatis et polis.

Protrusions de l'âme du toron : Une protrusion de l'âme se produit généralement après que la corde métallique ait été soumise à une charge dynamique.

Tortillement :Le tortillement découle d'une déformation de la corde métallique se produisant durant la manutention, lorsqu'une boucle se forme et que la corde est ensuite serrée sans lui permettre de pivoter sur son axe. Exemples type d'usure localisée et de déformation créés dans une portion de corde métallique précédemment tortillée.

Corrosion : La présence de la corrosion sur la surface externe de la corde métallique s'observe par sa rugosité et des traces de piqure. Ces fissures et ces traces de piqure entraîneront des bris dans les fils.

Production d'arcs et dommage causé pas la chaleur : Un dommage causé par la chaleur est identifiable par une coloration bleu ou la fusion de la surface du câble et la présence de traces de soudure.

Étape 5. Crochets à ressort : Examinez le mécanisme de fermeture. Vérifiez que le ressort fonctionne correctement et que le loquet ne comporte pas de jeu latéral lorsqu'il est en position fermée. Vérifiez les crochets pour des déformations, bords acérés, ébarbures, fissures ou pièces usées. Pour les composants aplatis, vérifiez les détériorations dans la protection et les signes de corrosion.

Étape 6. Assurez-vous que les étiquettes sont toutes présentes et entièrement lisibles. Voir Section 11.0.

Étape 7. Enregistrez la date de l'inspection et les résultats dans le journal d'inspection et de maintenance à l'endos de ce manuel.

8.9 INSPECTION DE LA CORDE D'ASSURANCE HORIZONTALE

A. AVANT CHAQUE INSTALLATION

Les éléments du système doivent être formellement inspectés par une personne qualifiée, autre que l'utilisateur, au moins une fois par année. Des inspections formelles devraient être concentrées sur les signes visibles de détérioration ou de dommages aux éléments du système. Les items défectueux doivent être remplacés. Si, toutefois, vous décelez une condition non sécuritaire ou encore défectueuse, n'utilisez pas cet équipement. Enregistrez la date de l'inspection et les résultats dans le journal d'inspection et de maintenance à l'endos de ce manuel.

B. SYSTÈMES INSTALLÉS

Une inspection du système de l'assurance horizontale doit être menée par une personne qualifiée après que le système ait été installé. Le système doit être inspecté périodiquement par une personne qualifiée lorsqu'on le laisse installé pour une période plus longue et, avant chaque utilisation journalière. Des inspections périodiques devraient être faites au moins à chaque mois ou plus fréquemment lorsque les conditions et l'utilisation du site les justifient. Les inspections des systèmes installés doivent inclure les étapes d'inspection suivantes.

Étape 1. Inspectez tous les éléments en métal (crochets, joints toriques, tenseurs à corde, etc.) pour des fissures, difformités, corrosion ou autres dommages qui pourraient affecter leur force ou opération.

Étape 2. Inspectez la corde afin de détecter toute trace d'usure localisée. Le matériel doit être libre de torons usés, fibres brisées, coupures, abrasions, brûlures et décoloration. La corde ne doit pas comporter de nœuds, salissures excessives, accumulation de peinture et tâches de rouille. Inspectez les viroles pour déceler des fissures ou autres dommages. La cosse doit être fermement maintenue par la virole. Vérifier pour des dommages chimiques ou causés par la chaleur, lesquels sont indiqués par des endroits brunis, décolorés ou fragiles. Vérifiez pour déceler tout dommage causé par les rayons ultraviolets. Ils sont indiqués par une décoloration, des éclats ou débris sur la surface de la corde. Les facteurs ci-dessus réduisent la résistance de la corde.

Étape 3. Inspectez les étiquettes du système. Les étiquettes doivent être présentes et entièrement lisibles. Voir Section 11.0.

Étape 4. Enregistrez la date de l'inspection et les résultats dans le journal d'inspection et de maintenance à l'endos de ce manuel.

Si la vérification révèle des conditions risquées ou défectueuses, retirez l'unité du service ou communiquez avec PROTECTA en cas de possibilité de réparation.

8.10 INSPECTION DU HARNAIS

Inspection : Les harnais doivent être inspectés sur une base annuelle par une personne compétente. Cette personne décidera si le harnais doit être retiré du service ou non. Dans le cadre du travail, toutes les mesures devront être prises pour s'assurer que le harnais est protégé contre tout dommage potentiel, c.-à-d. les coupures, brûlures, exposition aux produits chimiques caustiques, éléments abrasifs, etc. Si le harnais est employé dans un environnement présentant de tels risques, il doit être inspecté à fond avant et après chaque utilisation.

Avant chaque utilisation inspectez votre harnais de sécurité complet, conformément aux instructions qui suivent.

Étape 1. Inspectez le matériel du harnais (boucles, anneaux en D, coussinet du dos, gardes de boucle) ; ces articles ne doivent pas être endommagés, brisés, tordus et ne doivent pas comporter de bords tranchants, bavures, fissures, pièces usées ou corrosion. Le matériel recouvert de PVC ne doit pas comporter de coupes, de déchirures, de trous, etc. dans l'enduit afin de garantir la non conductivité. Assurez-vous que les boucles s'enclenchent solidement et se déclenchent facilement. Inspectez le ressort de la boucle parachute.

Étape 2. Inspectez le sanglage ; le matériel ne doit pas comporter de fibres effilochées, coupés ou brisés. Inspectez l'équipement afin de détecter toute trace de déchirure, abrasion, moisissure, brûlure ou décoloration. Inspectez les coutures afin de détecter toute séparation ou coupure des coutures. Les coutures brisées peuvent indiquer que le harnais a été chargé par impact et doit être retiré du service.

Étape 3. Inspectez toutes les étiquettes ; elles doivent toujours être présentes et lisibles. Voir la section 11.0.

Étape 4. Inspectez chacun des composants du système ou du sous-système selon les instructions du fabricant.

Étape 5. Si l'inspection révèle une condition défectueuse, retirez immédiatement l'unité du service et détruisez-la.

Étape 6. Enregistrez la date de l'inspection et les résultats dans le journal d'inspection et de maintenance à l'endos de ce manuel.

9.0 NETTOYAGE ET ENTRETIEN

9.1 COULISSEAU DE SÉCURITÉ

- A. Nettoyez périodiquement le coulisseau de sécurité avec de l'eau et un détergent doux. Nettoyez les étiquettes selon les besoins.
- B. Les procédures additionnelles d'entretien et de remplacement des pièces doivent être exécutées par un centre de service agréé. PROTECTA doit émettre un numéro d'autorisation de retour.
- C. Nettoyez et entreposez les composants du système selon les directives du fabricant.
- D. Entrezposez ce coulisseau de sécurité dans un endroit propre et sec, à l'abri de la lumière directe. Évitez les zones où l'on retrouve des vapeurs chimiques. Inspectez le coulisseau après un entreposage prolongé.

9.2 CORDE D'ASSURANCE VERTICALE

- A. Nettoyez la corde d'assurance avec de l'eau et un détergent doux. Essuyez avec un linge propre et sec et suspendez pour faire sécher à l'air libre. N'utilisez pas de sècheuse à air chaud. Une accumulation excessive de saleté, peinture, etc. peut empêcher la corde d'assurance de fonctionner comme il se doit et, dans les cas graves, peut affaiblir la corde.
- B. Les mesures additionnelles de maintenance et de service doivent être exécutées par un centre de service agréé. L'autorisation doit être fournie par écrit. Ne démontez pas cet équipement.
- C. Entrezposez la corde d'assurance dans un endroit frais, propre et sec, à l'abri de la lumière directe. Évitez les zones dans lesquelles des vapeurs chimiques pourraient être présentes. Inspectez entièrement la corde d'assurance après un entreposage prolongé.

9.3 INSPECTION DE L'ANCRAGE DE TOIT À CHARNIÈRE

- A. Aucune maintenance planifiée n'est requise. Si vous avez des questions sur la condition de votre ancrage de toit ou si vous avez des doutes sur sa mise en service, contactez PROTECTA.
- B. Les procédures additionnelles d'entretien et de réparation (c.-à-d. les pièces de rechange) doivent être exécutées par un centre de service agréé. L'autorisation doit être par écrit.

9.4 ANCRAGES À BÉTON

- A. Aucune maintenance planifiée n'est requise. Si vous avez des questions sur la condition de votre ancrage à béton AJ720A ou si vous avez des doutes sur sa mise en service, contactez PROTECTA. Les procédures additionnelles d'entretien et de service (à savoir le remplacement de pièces) doivent être effectuées par PROTECTA. Les composants non utilisés doivent être entreposés dans un endroit sec et propre.

9.5 ÉLINGUE D'ANCRAGE

- A. Nettoyez le connecteur de point d'attache avec une solution d'eau et de savon doux. Nettoyer le matériel avec un tissu propre et sec et le suspendre pour le faire sécher à l'air. N'utilisez pas de sècheuse à air chaud. Une accumulation excessive d'impuretés, de peinture, etc. peut empêcher le connecteur de point d'attache de fonctionner correctement et dégrader la sangle au point de l'affaiblir. Elle devra alors être retirée du service. Pour toute question à propos de la condition de votre connecteur de point d'attache ou si vous avez des doutes sur sa mise en service, contactez PROTECTA.
- B. Entrezposez le connecteur de point d'attache dans un environnement frais, sec, propre, à l'écart de la lumière du jour. Éviter les zones dans lesquelles des vapeurs chimiques sont présentes. Inspectez entièrement le connecteur de point d'attache après un entreposage prolongé.

9.6 CORDE D'ASSURANCE AUTO-RÉTRACTABLE

- A. À l'aide d'une éponge humide, éliminez de la surface toute saleté, boue, poussière, etc. Pour nettoyer la graisse et l'huile, utilisez une solution douce d'eau et de détergent ménager. Terminez en épongeant d'eau propre et séchez complètement à l'aide d'un chiffon. Après avoir nettoyé le dispositif antichute, vous devez le laisser sécher complètement en le suspendant dans un endroit non-exposé à une chaleur excessive ou à la vapeur.
- B. Entrezposez la corde d'assurance dans un endroit frais, propre et sec, à l'abri de la lumière directe. Évitez les zones dans lesquelles des vapeurs chimiques pourraient être présentes. Inspectez entièrement la corde d'assurance auto-rétractable après un entreposage prolongé.

9.7 CORDE D'ASSURANCE HORIZONTALE

- A. Les composants du système HLL ne nécessitent aucun entretien planifié autre qu'une réparation ou un remplacement d'un item défectueux après inspection. Si les composants deviennent graisseuses, huileuses ou autrement sales, nettoyez-les avec des nettoyants appropriés. N'utilisez pas de produits corrosifs qui pourraient endommager les composants du système. Entrezposez les composants du système HLL dans un endroit frais, propre et sec.

9.8 HARNAIS DE SÉCURITÉ COMPLET

- A. Nettoyez le harnais de sécurité complet avec de l'eau et un savon doux. N'utilisez pas d'eau de javel ni de solutions javellisées. Nettoyez le matériel avec un tissu propre et sec et pendez-le pour faire sécher à l'air. N'utilisez pas de sècheuse à air chaud. Une accumulation excessive d'impuretés, de peintures, etc. peut empêcher le harnais de

sécurité complet de fonctionner correctement et dans des cas graves, dégrader le sanglage au point où il s'affaiblit et doit être retiré du service. Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de PROTECTA. Si vous avez des questions sur la condition de votre harnais ou si vous avez des doutes sur sa mise en service, contactez PROTECTA.

- B. Les mesures additionnelles de maintenance et de service doivent être exécutées par un centre de service agréé. L'autorisation doit être fournie par écrit. Ne tentez pas de désassembler le dispositif.
- C. Entreposez le harnais de sécurité complet dans un environnement frais, sec, propre, à l'écart de la lumière du jour. Évitez les zones dans lesquelles des vapeurs chimiques sont présentes. Inspectez soigneusement le harnais de sécurité complet après un entreposage prolongé.

10.0 SPÉCIFICATIONS

10.1 SYSTÈMES DE CORDE D'ASSURANCE VERTICALE ET DE COULISSEAU DE SÉCURITÉ

A. COULISSEAU DE SÉCURITÉ DE 1/2 PO

Matériau : Le corps du coulisseau est en acier inoxydable électro-poli à haute résistance, le sanglage (longe amortissante) est en polyester, la corde est une tresse à 3 brins en polyester/polypropylène .

Poids: 1,78 lb (coulisseau de sécurité et longe amortissante.)

Taille: Longe amortissante 2,25 po X 3,25 po X ,94 po (coulisseau de sécurité), 1,75 po de largeur X 2 pi de longueur (non déployé)

Crochet à ressort : Crochet à ressort auto-verrouillant en alliage d'acier forgé au martinet avec une résistance à la traction de 5 000 lb.

Mousqueton : Clavette auto-verrouillante en alliage d'acier forgé au martinet avec une résistance à la traction de 5 000 lb.

B. COULISSEAU DE SÉCURITÉ DE 5/8 PO

Matériau : Le corps du coulisseau est en acier inoxydable électro-poli à haute résistance, le sanglage (longe amortissante) est en polyester, la corde est une tresse à 3 brins en polyester/polypropylène .

Poids: 1,78 lb. (coulisseau de sécurité et longe amortissante.)

Taille: Longe amortissante 2,25 po X 3,25 po X ,94 po (coulisseau de sécurité), 1,75 po de largeur X 2 pi de longueur (non déployé)

Crochet à ressort : Crochet à ressort auto-verrouillant en alliage d'acier forgé au martinet avec une résistance à la traction de 5 000 lb.

Mousqueton : Clavette auto-verrouillante en alliage d'acier forgé au martinet avec une résistance à la traction de 5 000 lb.

C. SPÉCIFICATIONS RELATIVES À LA CORDE D'ASSURANCE VERTICALE :

Corde de mélange polyester/polypropylène 50 pi, 1/2 po diam. ou 5/8 po diam. - Résistance à la traction : 5 600 lb

Crochet à ressort : Acier estampé plaqué zinc

Poids: 3,88 lb. (corde et crochet)

Tableau 1 - Élongation de la corde d'assurance

Matériau de la corde d'assurance	Longueur de la corde d'assurance					
	25 pi	50 pi	75 pi	100 pi	150 pi	175 pi
Mélange polyester/polypropylène 1/2 po	3,5 pi	7,0 pi	10,5 pi	14,0 pi	17,5 pi	24,5 pi
Mélange polyester/polypropylène 5/8 po	3 pi	6,0 pi	9,0 pi	12,0 pi	18,0 pi	21,0 pi

10.2 SPÉCIFICATIONS DE L'ANCRAGE DE TOIT À CHARNIÈRE

Matériau : Anneau en D en acier allié forgé d'une épaisseur de 1/8 po

Résistance minimale à la rupture: 3 600 lb.

Poids: 1,8 lb

Taille: 5/8 po x 4 po x 17 po

Capacité: 310 lb. (une personne)

10.3 SPÉCIFICATIONS DES ANCRAGES À BÉTON

A. PLAQUE D'ANCRAGE ET ANNEAU EN D

Matériau : Anneau en D en acier estampé plaqué zinc.

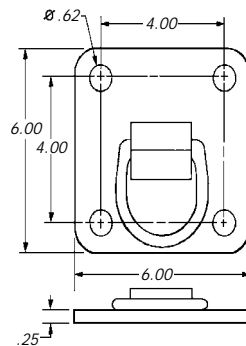
Plaque d'acier peinte.

Résistance minimale à la rupture :

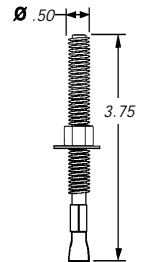
5 400 lb minimum

Capacité: Total de 310 lb,

(une personne, vêtements, équipement).



Plaque d'ancrage



Boulon d'ancrage

B. COURROIES D'ANCRAGE

Longueur : 3,75 po

Diamètre : 0,50 po

Spécifications : Satisfait aux spécifications GSA FF-S-325, Groupe II, Type 4, Classe 1. ASTM E488.7.0.
Pour béton 2 000 PSI minimum.

10.4 SPÉCIFICATIONS DES COURROIES D'ANCRAGE

A. ÉLINGUE D'ANCRAGE ÉTRANGLEUR À SANGLE AJ74710

Quincaillerie : Anneaux en D en acier allié forgé de 2 et de 3 po

Sangle : Élément de renforcement en polyester de 1 3/4 po, coussinet d'usure en polyester de 3 po.

Résistance minimale à la rupture: 5 000 lb (2 267 kg) lorsque chargé selon la plage de travail recommandée.

Capacité: 310 lb. (une personne)

Satisfait aux conditions ANSI Z359.1 et OSHA.

B. COURROIE D'ÉLINGUE D'ANCRAGE À SANGLE AJ450A :

Quincaillerie : Anneau en D en acier allié forgé, boucle de réglage en acier allié.

Sangle : Élément de renforcement en polyester de 1 3/4 po, coussinet d'usure en polyester de 3 po.

Résistance minimale à la rupture: 5 000 lb (2 267 kg) lorsque chargé selon la plage de travail recommandée.

Capacité: 310 lb. (une personne)

Satisfait aux conditions ANSI Z359.1 et OSHA.

10.5 SPÉCIFICATIONS DE LA CORDE D'ASSURANCE AUTO-RÉTRACTABLE

A. AD211B

Longueur de travail totale 11 pi

Corde métallique galvanisée de 3/16 po

Boîtier en aluminium

Crochet à ressort AJ521A

Satisfait aux normes ANSI Z359.1 et OSHA 1926.

Poids: 5,2 lb

B. AD111A

Longueur de travail totale 11 pi

Sangle d'un pouce

Boîtier en aluminium

Crochet à ressort AJ520A

Satisfait aux normes ANSI Z359.1 et OSHA 1926.

Poids: 2,8 lb

C. AD212AG

Longueur de travail totale 30 pi

Corde métallique galvanisée de 3/16 po

Boîtier thermoplastique

Crochet à ressort AJ521A

Satisfait aux normes ANSI Z359.1 et OSHA 1926.

Poids: 9,8 lb

10.6 SPÉCIFICATIONS DE LA CORDE D'ASSURANCE HORIZONTALE

Matériaux:

Tenseur à corde : Acier, plaqué

Joint toriques : Alliage d'acier, plaqués

Corde de l'assurance: Nylon

Courroie du tenseur de corde: Polyester/Nylon

Crochet à ressort : Alliage d'acier, plaqués

Mousquetons : Alliage d'acier hautement ductile, plaqué

Adaptateur de fermeture: Toile de polyester, quincaillerie d'alliage d'acier plaquée

10.7 SPÉCIFICATIONS DU HARNAIS COMPLET

Matériaux :

Les harnais complets de PROTECTA peuvent être fabriqués avec l'un ou une combinaison des matériaux suivants :

Sangle : Nylon, polyester, ou Kevlar®

Connecteurs : Acier estampé ou forgé

DATE D'INSPECTION	ÉLÉMENTS D'INSPECTION NOTÉS	MESURES CORRECTIVES	ENTRETIEN EFFECTUÉ
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			
Approuvé par :			

GARANTIE LIMITÉE SUR LA DURÉE DE VIE

Garantie offerte à l'utilisateur final : D B Industries, Inc., dba CAPITAL SAFETY USA (« CAPITAL SAFETY ») garantit à l'utilisateur final d'origine (« Utilisateur final ») que les produits sont libres de tout défaut matériel et de fabrication dans des conditions normales d'utilisation et de service. Cette garantie couvre toute la durée de vie du produit, de sa date d'achat à l'état neuf et inutilisé par l'utilisateur auprès d'un distributeur agréé CAPITAL SAFETY. La responsabilité intégrale de Capital Safety et le seul recours du Client dans le cadre de cette garantie se limitent à la réparation ou le remplacement en nature des produits défectueux pendant leur durée de vie (à la seule discrétion de Capital Safety et selon ce qu'elle juge approprié). Aucun renseignement ou avis oral ou écrit fourni par CAPITAL SAFETY, ses détaillants, administrateurs, cadres, distributeurs, mandataires ou employés ne représentera une garantie ou n'augmentera de quelque manière la portée de la présente garantie limitée. CAPITAL SAFETY n'accepte aucune responsabilité pour les défauts causés par un abus, une utilisation abusive, une altération ou une modification, ou pour les défauts causés par le non-respect des instructions du fabricant relatives à l'installation, à l'entretien ou à l'utilisation du produit.

CETTE GARANTIE CAPITAL SAFETY S'APPLIQUE UNIQUEMENT À L'UTILISATEUR FINAL. ELLE EST LA SEULE GARANTIE APPLICABLE À NOS PRODUITS. ELLE EXCLUT TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE. CAPITAL SAFETY EXCLUT EXPLICITEMENT ET DÉCLINE TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE MISE EN MARCHÉ ET D'ADAPTATION À DES FINS PARTICULIÈRES, ET NE SERA RESPONSABLE POUR AUCUN DOMMAGE-INTÉRÊT DIRECT OU INDIRECT, CORRÉLATIF OU ACCESSOIRE DE TOUTE NATURE Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE, LES PERTES DE PROFITS, LES REVENUS OU LA PRODUCTIVITÉ, LES BLESSURES CORPORELLES, VOIRE LA MORT OU DOMMAGES À LA PROPRIÉTÉ, DANS LE CADRE DE TOUTE THÉORIE DE RESPONSABILITÉ, Y COMPRIS ET DE MANIÈRE NON LIMITATIVE UN CONTRAT, UNE GARANTIE, UNE RESPONSABILITÉ (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE) OU TOUTE AUTRE THÉORIE LÉGALE OU ÉQUITABLE.



A Capital Safety Company

CSG États-Unis & Amérique latine

3833 SALA Way
Red Wing, MN 55066-5005
Numéro vert : 800.328.6146
Téléphone : 651.388.8282
Télécopie : 651.388.5065
solutions@capitalsafety.com

CSG EMEA

(Europe, Moyen-Orient, Afrique)

Le Broc Center
Z.I. 1re Avenue
5600 M B.P. 15 06511
Carros
Le Broc Cedex
France
Téléphone : + 33 4 97 10 00 10
Télécopie : + 33 4 93 08 79 70
information@capitalsafety.com

CSG Canada

260 Export Boulevard
Mississauga, Ontario L5S 1Y9
Téléphone : 905.795.9333
Numéro vert : 800.387.7484
Télécopie : 888.387.7484
info.ca@capitalsafety.com

CSG Australie & Nouvelle-Zélande

20 Fariola Street
Silverwater
Sydney, NSW 2128
AUSTRALIE
Téléphone : +(61) 2 9748 0335
Numéro vert : 1 800 245 002 (AUS)
Numéro vert : 0800 212 505 (NZ)
Télécopie : +(61) 2 9748 0336
sales@capitalsafety.com.au

CSG Europe du Nord

Unit 7 Christleton Court
Manor Park
Runcorn
Cheshire, WA7 1ST
Téléphone : + 44 (0)1928 571324
Télécopie : + 44 (0)1928 571325
csgne@capitalsafety.com

CSG Asie

Singapour :
16S, Enterprise Road
Singapour 627666
Téléphone : +65 - 65587758
Télécopie : +65 - 65587058
inquiry@capitalsafety.com

Shanghai :

Rm 1406, China Venturetech Plaza
819 Nan Jing Xi Rd,
Shanghai 200041, R.P. de Chine
Téléphone : +86 21 62539050
Télécopie : +86 21 62539060

www.capitalsafety.com



Certificate No. FM 39709